



énergies solidaires

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Syndicat Intercommunal d'Énergies,
d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre



SOMMAIRE

- 3 L'éditorial du président
- 4 L'identité du SIEEEN
- 5 L'ancien bureau syndical de 2025
- 6 La transition énergétique et climat

- 10 Rubrique Énergies**
- 11 La distribution publique de l'électricité
- 12 Le contrôle de la concession électricité
- 13 Le contrôle de la concession gaz
- 14 Le réseau d'éclairage public
- 17 Le groupement d'achat d'énergies
- 18 Le réseau de bornes de charge pour véhicules électriques

- 19 Rubrique Équipement**
- 20 Le service Patrimoine et énergies
- 24 La Régie SIEEEN Chaleur
- 27 Le Service d'Informations Territoriales des Collectivités (SITEC)

- 31 Rubrique Déchets - Économie circulaire**
- 32 La synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets

- 36 Organisation et Moyens**
- 48 Les partenaires du SIEEEN
- 50 Sigles et acronymes



Directeur de la publication : **Guy Hourcable**
Coordination : **Bénédicte Martin**
Rédaction : **Jef d'Argent (Moklé)**
Mise en page : **Renaud Scapin**

Crédits photos : **SIEEEN, Lionel Brügger, Le Conservatoire du jeu, Freepik**
Sources des tableaux et graphiques : **données SIEEEN**
Impression : **CIA Graphic**
800 exemplaires - Juin 2026

Photo de couverture - Mise en lumière du Pavillon des Sources, Parc thermal de Pougues-les-Eaux, 2025

L'ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT



● Guy Hourcabie
Président du SIEEEN

Chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Après la remise en question de sa compétence « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC) par les services de l'État, le Service d'Informations Territoriales des Collectivités (SITEC) du SIEEEN a travaillé, en 2025, à la préservation de l'ensemble de son activité. La réforme de nos statuts et l'accord de la Préfecture sur une nouvelle forme de notre offre de services numériques aux collectivités, avec la signature d'une convention et la facturation de la TVA, ont permis au Syndicat de consolider ses fondations et de rassurer l'ensemble des agents du service informatique sur leur avenir.

Le SIEEEN a ouvert un chantier important avec son concessionnaire GRDF pour préparer un avenant au cahier des charges actuel de la concession Gaz, sur la base du contrat négocié au niveau national par la FNCCR. Nous souhaitons la mise en place d'un schéma directeur et d'un programme pluriannuel d'investissement sur le réseau de gaz nivernais. L'Union européenne incite au renforcement de l'électrification pour remplacer le gaz. Si GRDF est autorisé à déclasser des réseaux, les collectivités devront assumer la lourde charge financière de leur entretien et leur sécurisation. Comment développer, alors, le gaz vert et l'injecter dans nos réseaux ? Le volet du financement est un point de discordance qui nécessitera, sûrement, une révision des articles relatifs aux modalités de la fin de concession.

Si nos rapports sont plus cordiaux avec Enedis, le SIEEEN déplore cependant le manque d'investissement du concessionnaire dans le développement d'installations de production d'énergies renouvelables de petites capacités. Au congrès de Besançon, en 2024, la FNCCR et Enedis avaient signé un protocole sur le raccordement par nos syndicats de ces productions au réseau. Sur l'objectif des 50 projets de la convention sur lequel s'est engagé Enedis, seule une opération a été réalisée en Lozère, en 2025. En Nièvre, le temps de coupure n'est pas bon et les micro coupures demeurent un problème récurrent auquel s'ajoutent, désormais, les surtensions qui se multiplient avec l'injection d'énergie issue des centrales de production d'énergies renouvelables. Ce qui met à mal les réseaux, les équipements des collectivités

et des ménages. En 2025, des entorses ont été faites « accidentellement » selon Enedis, qui est intervenu en raccordant trois lotissements en milieu rural, pourtant sous la responsabilité du SIEEEN, sans en avertir ce dernier qui avait pourtant demandé à ses entreprises de le faire. Nous avons demandé que les travaux soient mis au crédit du Syndicat et que la situation puisse concerner la récupération de la redevance R2. Nous restons vigilants au niveau national, également, avec la FNCCR, pour bloquer le projet d'Enedis visant à faire disparaître 50 % des départs et clients mal alimentés par le biais d'un nouveau Plan de Tension à leur main, sans concertation aboutie ni évaluation des conséquences.

En validant avec le Conseil départemental le second plan de la stratégie départementale dédiée à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables, les élus du Comité syndical ont fléchi 11 actions à initier dès 2026 et durant la mandature 2026-2032. Disposant de la compétence « Énergie », le SIEEEN pourra mettre en œuvre les projets de cette stratégie sous l'œil attentif de la Préfecture. Nous assurons, déjà, la modernisation de l'éclairage public nivernais et, en 2025, nous avons lancé le projet de Territoire Connecté Durable, qui s'appuiera sur les LED connectés pour amorcer la création d'un smart territoire. Nous faisons de la planification énergétique pour accélérer la transition énergétique et soutenir le développement cohérent du territoire nivernais. Nous soutenons les collectivités dans la rénovation énergétique de leur patrimoine. Nous confions à nos outils opérationnels, la Régie SIEEEN Chaleur et Nièvre Énergies, la promotion et le développement des chaufferies bois et des projets d'énergies renouvelables d'envergure. Nous enrichissons notre catalogue de services numériques pour faciliter la transition numérique des collectivités nivernaises. Nous innovons dans le traitement des déchets et de l'économie circulaire pour faire de nos déchets une ressource durable.

Dans un monde rongé par ses graves turpitudes et les coalitions d'égoïsme, nous devons réenchanter, par nos actes, ces valeurs de service public, fondements de notre raison d'être : mutualisation, solidarité et entraide. Celles-ci sont au cœur du projet d'avenir responsable que nous mettons en œuvre, en Nièvre.

*Je vous souhaite bonne lecture
de cet éditorial en cette année
mémoire puisque nous allons
avoir avec le SIEEEN 80
ans de service aux Collectivités*



LE SIEEN, SES COMPÉTENCES

Historique

Le Syndicat Intercommunal d'Énergies, d'Équipement et d'Environnement de la Nièvre (SIEEN) est régi par les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales et par ses statuts. Il a la nature d'un syndicat mixte ouvert à la carte. Le SIEEN est constitué des collectivités suivantes : communes, syndicats mixtes fermés, communautés de communes et Conseil départemental de la Nièvre.



Transferts de compétences par les collectivités au SIEEN



ÉLECTRICITÉ :

309 communes réunies
dans **23** Commissions Locales d'Énergie (CLE)



GAZ :

52 communes



ÉCLAIRAGE PUBLIC :

293 communes + Conseil départemental de la Nièvre



IRVE - Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques :

47 communes



PRODUCTION DÉCENTRALISÉE D'ÉLECTRICITÉ :

101 communes



MAÎTRISE DE LA DEMANDE D'ÉNERGIE :

97 communes



RÉSEAUX DE CHALEUR :

32 communes



TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION :

293 communes, **9** communautés de communes (anciennes et nouvelles), **62** structures diverses adhérentes au SIG (Agence Technique Départementale, SIAEP, SIRP...), **72** écoles



DÉCHETS MÉNAGERS :

6 communautés de communes + **2** syndicats intercommunaux, soit **228** communes

L'ANCIEN BUREAU SYNDICAL DU SIEEEN DE 2025

PRÉSIDENT



Guy
HOURCABIE

VICES-PRÉSIDENTS



Pascal
RENARD



Monique
BERNARD



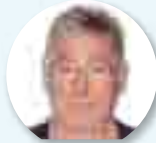
Pierre
LANDURIER



Eric
LALOY



Guy
GRAFEUILLE



Jean-Michel
FORGET



René
BONNEAU



Gilles
NOËL

MEMBRES DU BUREAU



Jean
REBOULLOT



Patrick
FAURE



Brigitte
PICQ



Jean
DELEUME



Stéphanie
OUVRY



Françoise
BENAS



Robert
VINCENT



Martine
BATAILLON



Jean-Marie
MONETTE



Serge
DUCREUZOT



André
GUYOLLOT



Martine
SIMONNET

Le Bureau

Le Comité syndical désigne, parmi les délégués qui le constituent, le Bureau syndical composé du président, 7 vices-présidents et 13 membres, en 2025. Le Comité syndical lui délègue une partie de ses attributions de gestionnaire (personnel, commande publique...).

Le Comité syndical

Le Syndicat est administré par les élus délégués au SIEEEN. Le délégué est le véritable trait d'union entre sa collectivité et le Syndicat. Il permet de faciliter l'expression des adhérents. Il est également attentif aux évolutions dans le secteur énergétique et environnemental dont il relève. Il se fait l'écho auprès du Syndicat des problèmes rencontrés par les usagers.

Le Comité syndical est constitué de 111 membres, en 2025. Chaque compétence transférée y est représentée proportionnellement par un délégué titulaire et un délégué suppléant, élus par les collectivités.

CHIFFRES-CLÉS 2025

Adhérents :

309 communes,

6 communautés
de communes,

2 syndicats
d'ordures
ménagères,

105 AGENTS au SIEEEN

1 syndicat scolaire

+ Conseil départemental de la Nièvre

Renouvellement du Comité syndical et du Bureau syndical en 2026

Après les élections municipales de mars 2026, les élections des membres du nouveau Comité syndical 2026-2032 (104 membres titulaires, 104 suppléants) se sont déroulées du 20 au 28 avril 2026. L'élection du Bureau syndical (1 président, 7 vices-présidents, 14 membres) et du président du SIEEEN s'est tenue, le 22 mai 2026, lors du premier Comité syndical de la nouvelle mandature.



L'INGÉNIERIE DU SIEEN POUR FACILITER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DE LA NIÈVRE

Le service Transition énergétique et climat (TEC) du SIEEN fait de la planification énergétique un outil stratégique pour aborder la transition énergétique dans sa globalité. Le Syndicat déploie son ingénierie pour accompagner les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) dans la mise en œuvre de leurs actions : appui aux plans climat-air-énergie (PCAET), territoire à énergie positive (TePOS), contrat de relance et de transition écologique (CRTE), Cit'ergie, définition des zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER), entre autres.

Fin 2025, le service TEC a intégré une nouvelle mission : l'autoconsommation collective. Ce service gratuit est dédié aux collectivités. Il permet d'identifier les bâtiments publics qui présentent un intérêt pour la production d'énergie photovoltaïque et la couverture d'une partie des besoins. L'analyse d'opportunité oriente la faisabilité du projet. En mars 2025, l'État a freiné la production d'électricité photovoltaïque pour les puissances petites à moyennes. L'autoconsommation devient, de fait, une solution pertinente pour les toitures des bâtiments.



CHIFFRES-CLÉS

2 ANIMATIONS
du Réseau AGiTés
(<https://reseau-agite.sieeen.fr/>)

**3 ÉNERGIES
RENOUVELABLES**
plébiscitées :
photovoltaïque en toiture,
bois énergie, géothermie

70% des communes
nivernaises ont défini
leur ZAER



« ...la planification énergétique, outil stratégique pour aborder la transition énergétique dans sa globalité. »

› Le SIEEEN valide la stratégie énergétique départementale

Le SIEEEN et le Conseil départemental co-pilotent, depuis 2023, le second volet de la stratégie énergétique nivernaise dédiée aux énergies renouvelables. Celle-ci vise à accélérer leur développement pour tendre vers l'autosuffisance, d'ici 2050. Au printemps 2025, le Syndicat a réuni ses élus pour identifier les priorités pour la fin de la mandature 2020-2026 et la prochaine mandature 2026-2032. Ceux-ci ont retenu le mix ouvert avec l'ensemble des énergies renouvelables. Les surfaces artificialisées et les projets de qualité sont privilégiés. Le Syndicat et le Conseil départemental ont adopté la stratégie, en juin 2025, au sein de leur instance respective.



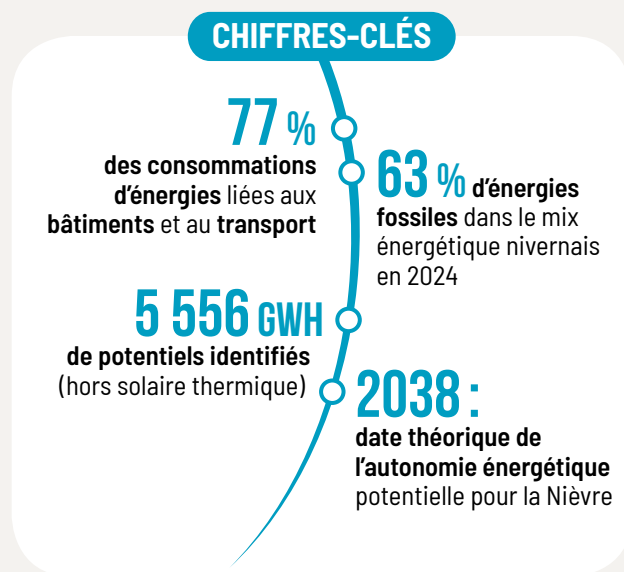
Le SIEEEN a fléché 11 missions renforcées

Le SIEEEN poursuivra les actions déjà engagées : soutien à la SEM Nièvre Énergies, conseil en énergie partagé (CEP) sur les économies d'énergie, animation du réseau des Acteurs de la Transition énergétique (AGiTés) en Nièvre, cartographie des espaces favorables selon les énergies renouvelables... Mais, il s'oriente, désormais, vers des missions renforcées :

- › La mise en œuvre des travaux répondant au décret tertiaire pour les bâtiments publics de plus de 1 000 m² assortis d'obligations.
- › L'étude d'opportunité d'un programme dédié aux logements communaux.
- › Une sensibilisation accrue pour développer une culture des économies d'énergies, notamment par les usages.
- › La réalisation d'études d'opportunité solaires en autoconsommation sur le patrimoine communal et intercommunal.
- › La sécurisation de l'approvisionnement local des chaufferies bois des collectivités (la ressource est locale et issue de produits connexes de l'exploitation forestière).
- › L'association des citoyens dans les projets locaux avec la création de comités de projets associant largement la population, entre autres.
- › La contribution à la rédaction d'un document cadre vertueux et de bonnes pratiques souhaitées pour assurer la qualité des projets.
- › Une meilleure prise en compte des questions énergétiques dans les documents d'urbanisme et d'aménagement.

- › L'organisation de visites de sites portant des installations plutôt remarquables.
- › Des moyens d'ingénierie dédiés pour pourvoir à la réalisation de ces ambitions et être en mesure d'accueillir les évolutions technologiques.
- › Le co-pilotage de la stratégie et son programme.

La mise en œuvre de ce programme implique un engagement des gestionnaires de réseaux et une cohérence à long terme des politiques nationales.





› Le SIEEEN engagé dans lutte contre la précarité énergétique en Nièvre

La lutte contre la précarité énergétique est un axe prioritaire du premier volet de la stratégie énergétique nivernaise. Le SIEEEN maintient son soutien solidaire en abondant différents fonds :

- › **FNAME** (26 000 €) pour co-financer, en 2025, des travaux de rénovation énergétique pertinents.
- › **Fonds Solidarité Logement** (30 000 €) pour aider à régler les factures d'eau et d'énergie.

- › **Fonds départemental d'avance de subventions** (100 000 €) qui permet l'avance de trésorerie en attente du versement des subventions après acquittement des factures de travaux.
- › **SLIME**, programme de subventionnement national financé par les CEE avec le réseau CLER sur la détection, les diagnostics et l'orientation vers la résorption des problèmes identifiés dans les logements en précarité énergétique.



CHIFFRES-CLÉS

LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE EN 2025

135 DÉTECTIONS

94 DIAGNOSTICS

108 DOSSIERS EXAMINÉS
en commission mensuelle

247 PETITS ÉQUIPEMENTS ÉCONOMES EN ÉNERGIE
distribués lors des visites

63% des ménages se privent de chauffage pour maîtriser leur budget

› Une campagne d'information sur le chèque énergie

Le SIEEEN s'est mobilisé, en 2025, pour relayer la campagne sur le chèque énergie de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR), afin d'accroître l'accès aux droits des Nivernais. La diffusion d'une brochure aux collectivités a permis de sensibiliser les ménages sur les changements des règles d'accès. L'aide déductible des factures d'énergie a été adressée en novembre au lieu d'avril. Depuis la disparition de la taxe d'habitation, les nouveaux bénéficiaires, au volume non négligeable, ont dû s'enregistrer sur une plate-forme numérique dans un temps réduit (avant fin février 2026).



› Le SIEEN participe à la Journée contre la précarité énergétique

La Journée contre la précarité énergétique s'est tenue le 13 novembre 2025, sous la co-présidence du SIEEN, de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre (ALECN) et du Conseil départemental. Lors de ce rendez-vous labellisé « Journée nationale contre la précarité énergétique », de nombreux sujets ont été abordés : réglementation, résultats des dispositifs, chèque énergie, observation des prix de l'énergie... La plénière du matin a accueilli 65 participants. L'après-midi a été consacrée, entre autres, à une présentation d'équipements et de petits travaux à réaliser soi-même pour améliorer le confort des logements.



› L'éco-exemplarité au SIEEN

Le SIEEN poursuit sa démarche éco-exemplaire initiée en interne, en 2010. Il s'appuie sur une animatrice et une équipe de 11 éco-référents. En 2025, l'ensemble des nouveaux arrivants a été sensibilisé sur les bonnes pratiques. Plusieurs animations ont rythmé l'année : semaine de la sobriété numérique en mars ; semaine de la mobilité en septembre ; semaine des déchets en novembre ; gratifieria et vide dressing en décembre.

En partenariat avec l'Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion (ANAR58), 587 kg de papiers usagés ont été triés. Ce tri a évité la consommation de 3 MWh d'énergie et 16 m³ d'eau ainsi que la production de 1 242 kg de déchets.

CHIFFRES-CLÉS

587 kg
de papiers collectés

43 % de véhicules légers du SIEEN sont à faible émission

5 animations internes

› Les Générateurs

Le dispositif « Les Générateurs » émane de l'alliance des 8 syndicats d'énergie de la région Bourgogne Franche-Comté, afin de faciliter le développement des projets éoliens et photovoltaïques de grande taille au sein du territoire. Soutenu par l'Ademe, il propose un accompagnement personnalisé aux collectivités pour leur permettre d'identifier les points-clés des projets qu'elles développent ou pour lesquelles elles sont démarchées ; de piloter leurs projets avec un développeur ; d'optimiser les recettes pour le territoire et de mobiliser les citoyens. 3 conseillers spécialisés dans l'éolien terrestre et le photovoltaïque de grande taille se répartissent le territoire.



En 2025, 53 projets ont été identifiés en émergence/développement, en Nièvre : 15 % d'éolien et 85 % de photovoltaïque tous types. 31 collectivités sont accompagnées sur 40 projets.

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://lesgenerateurs.ademe.fr>

ÉNERGIES

- La distribution publique de l'électricité
- Le contrôle de la concession Électricité
- Le contrôle de la concession Gaz
- Le réseau d'éclairage public
- Le groupement d'achat d'énergies
- Le réseau de bornes de charge pour véhicules électriques

Mise en lumière de la mairie de Langeron



BILAN DE L'ACTIVITÉ DES RÉSEAUX 2025

Le SIEEEN a rationalisé l'exercice de son activité historique en créant son service Énergies, en 2024. Il est structuré en 3 pôles : Travaux, Exploitation de l'éclairage public et Contrôle des concessions/IRVE. Le service assure la maîtrise d'ouvrage des opérations d'amélioration et de fiabilisation des réseaux de distribution des communes rurales de la Nièvre, dans le cadre de la mission historique du SIEEEN.

Renforcements de réseaux

17 opérations ont été commandées pour un montant de 1 286 047 € TTC. Le SIEEEN utilise en priorité le FACé* AB, soit 747 800 €, pour financer ces travaux. 2 chantiers ont été mis en service.

Extensions de réseaux

Le SIEEEN a commandé 37 opérations pour un montant de 1 430 124 € TTC. 16 chantiers ont été mis en service. Ces chantiers sont financés à hauteur de 60 % par les commanditaires et 40 % via le Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité (TURPE).

Dissimulations de réseaux

16 opérations ont été commandées pour un montant de 959 901 € TTC. 2 chantiers ont été mis en service. Le Syndicat utilise le FACé* C pour financer ces travaux, soit 323 200 €.

(*) Le FACé (Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification) est financé par les distributeurs d'électricité en France. Il aide les collectivités rurales en charge de réseaux de distribution d'électricité dans le financement des travaux d'amélioration de ces réseaux. C'est un outil indispensable d'aménagement du territoire et d'amélioration de la qualité de l'électricité distribuée dans le monde rural.



Sécurisations des réseaux

Sur les 24 chantiers commandés pour un montant de 1 865 550 € TTC, 5 ont été mis en service. Le SIEEEN utilise plusieurs dotations pour financer ces opérations :

- La tranche S du FACé* : 550 900 € TTC.
- Les montants du programme « Convention ART8 ». La participation d'Enedis s'élève à 40 % du coût hors TVA plafonné à 300 000 €, au financement des travaux réalisés par le SIEEEN, sous réserve d'affecter au minimum 40 % de linéaire à la résorption du réseau Basse Tension (BT) fils nus.

Génie Civil Télécom

Sur les 7 opérations commandées pour un montant de 147 600 € TTC, 3 ont été mises en service.

Dotations financières contribuant à la maîtrise d'œuvre 2025

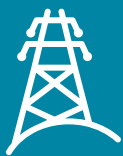
DÉSIGNATION	MONTANT en € HT
FACé AB	747 800
FACé C	323 200
FACé S	550 900
FACé AI	79 980
Enedis (convention ART8)	300 000
Redevance concession R2 (dont prime départementalisation)	632 994
TOTAL	2 634 874

Réalisations SIEEEN 2025

TYPES D'OPÉRATIONS	POSE (en km)	DÉPOSE (en km)
Renforcement	6	4,8
Sécurisation d'ouvrages	11,5	9,6
Dissimulation	4	3,3
Extension	6,9	-

CHIFFRES-CLÉS





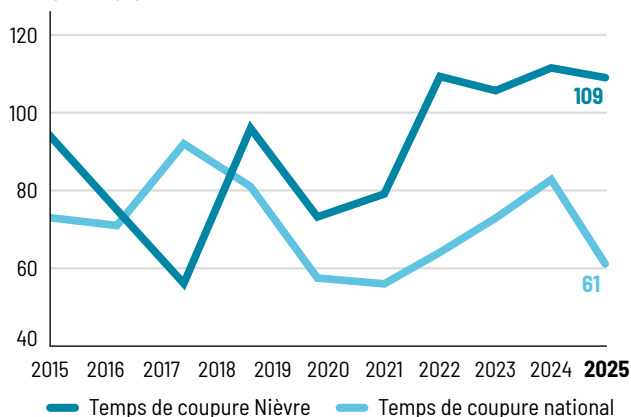
LE CONTRÔLE DE LA CONCESSION ÉLECTRICITÉ 2025

Autorité concédante, le SIEEEN assure le contrôle des concessions d'électricité en Nièvre. Celui-ci porte sur l'entretien, les investissements sur les réseaux d'électricité départementaux et les données comptables. Il veille au respect du cahier des charges de la concession sur lequel s'est engagé Enedis, le concessionnaire. Il s'appuie sur différents documents techniques, comptables, clientèle et qualité fournis par Enedis, ainsi que sur le Compte Rendu d'Activité de la Concession (CRAC) et des outils mis en place tels que le suivi des travaux et les réunions mensuelles avec le concessionnaire.

En 2025, le SIEEEN a démarré un contrôle du CRAC sur l'exercice 2024. L'ensemble des tableaux de bord et des indicateurs sont en cours de vérification. Les conclusions de l'audit seront connues au premier semestre 2026.

Le SIEEEN, le SICECO (Côte-d'Or), le SIDEL (Saône-et-Loire), le SDEY (Yonne) et le SIED 70 (Haute-Saône) ont décidé de créer un groupement de commande pour le contrôle des concessions d'électricité des départements concernés de la Région Bourgogne Franche-Comté. Le marché, d'une durée de 6 ans, sera attribué au mois de juin 2026. Grâce à ce groupement

Évolution des temps de coupures moyens par habitant hors événements exceptionnels et hors incidents RTE, en minutes



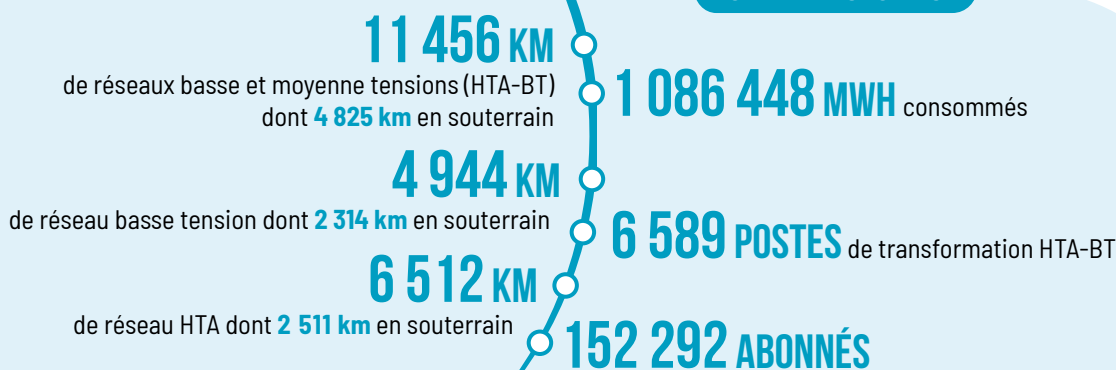
piloté par le SICECO, les syndicats d'énergie pourront mieux apprécier les incohérences de gestion du patrimoine entre différents départements.

> La conférence loi NOMé

Le 2 décembre 2025, lors de la conférence loi NOMé, le SIEEEN a déploré le manque de régularité des investissements d'Enedis qui a une répercussion sur la fiabilité et le maintien de la qualité des réseaux à plus long terme. Le critère B hors RTE, événements exceptionnels et travaux, demeure problématique, avec une nouvelle hausse des temps de coupures, soit 83,2 minutes en 2024 contre 71,1 en 2023. Une nouvelle contrainte est apparue : les surtensions dues à l'injection de la production d'énergies renouvelables dans les réseaux. Le SIEEEN a acquis des enregistreurs pour réaliser une campagne de mesures, en 2026, pour disposer de données fiables, afin d'envisager des solutions pour améliorer la qualité des réseaux.



CHIFFRES-CLÉS





LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ EN 2025

46 des 59 communes nivernaises desservies en gaz ont transféré au SIEEEN la compétence de la gestion de la distribution publique de gaz. Sur ces 46 communes, 37 sont régies par un contrat historique conclu avec GRDF et 9 sont en délégation de service (DSP). 4 communes en DSP (Billy-sur-Oisy, Dornecy, Luzy et Neuvy-sur-Loire) ont été confiées à GRDF ; chacune bénéficie de son propre contrat. La commune de Champvert est sous contrat historique séparé. Antargaz fournit les 5 autres DSP (Entrains-sur-Nohain, Fours, Saint-Amand-en-Puisaye, Saint-Benin-d'Azy et Tracy-sur-Loire) en gaz propane à l'aide de cuves placées sur les communes.

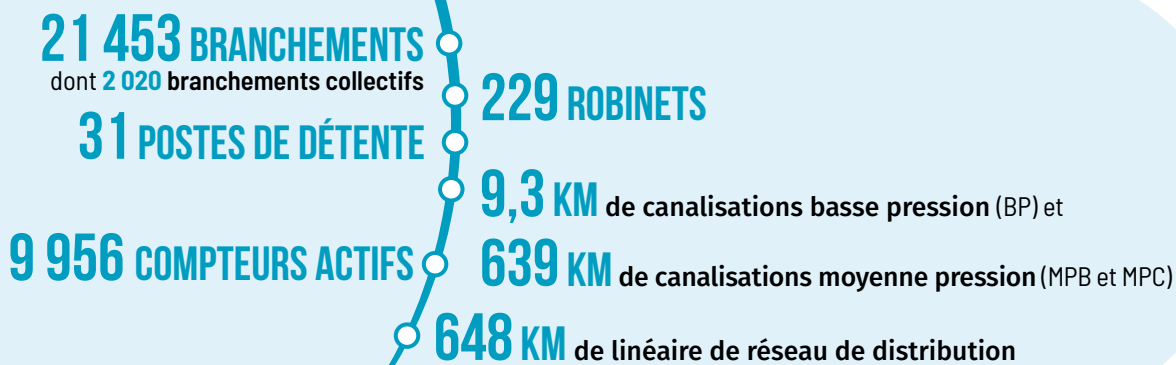
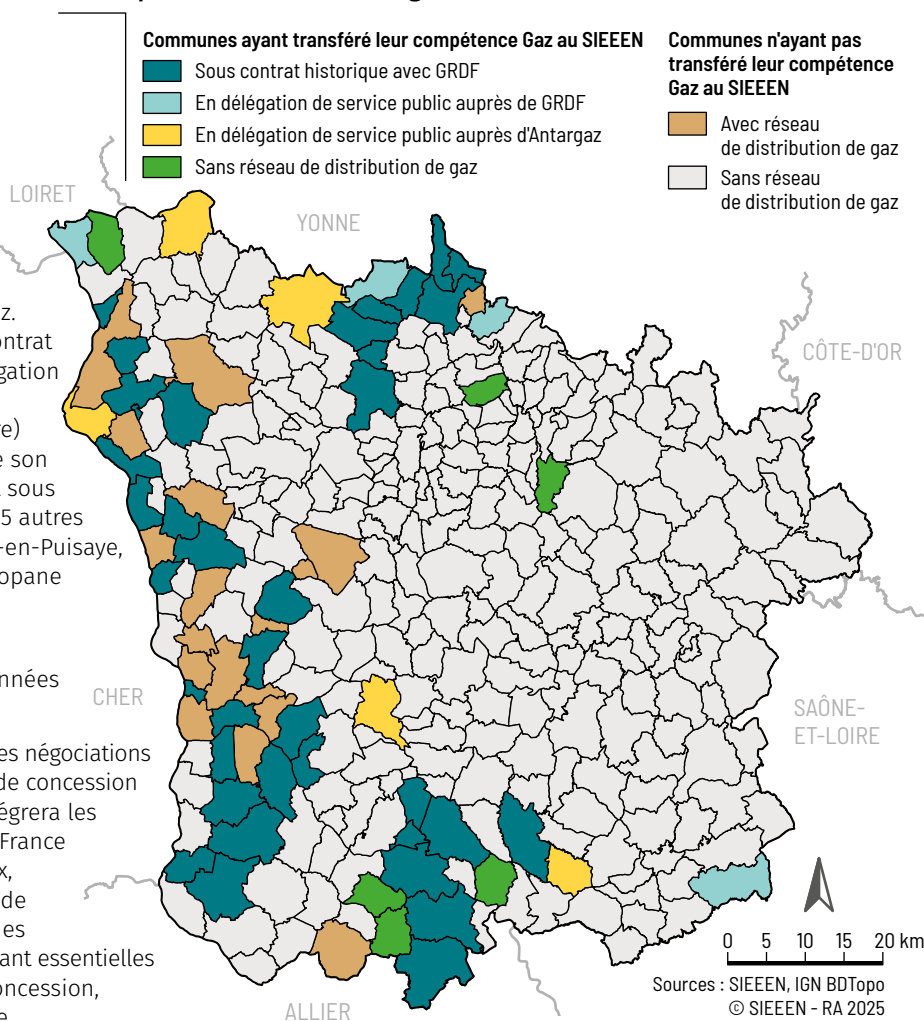
En 2025, le SIEEEN a démarré un contrôle sur l'exercice 2024 pour vérifier l'ensemble des données du CRAC fournies par son concessionnaire.

En fin d'année, le Syndicat et GRDF ont entamé les négociations pour la mise en place d'un avenant au contrat de concession gaz qui va s'inspirer du nouveau modèle. Il intégrera les modalités du modèle négocié par la FNCCR et France Urbaine, en 2022. Si les échanges sont cordiaux, le SIEEEN regrette le manque de transparence de son concessionnaire qui ne diffuse pas certaines données sur le patrimoine. Celles-ci sont pourtant essentielles à la préparation de cet avenant au contrat de concession, qui engagera les deux parties sur le long terme. La signature est prévue fin 2026.

Le SIEEEN continue de suivre, par ailleurs, l'évolution des projets de méthanisation et les travaux d'extension pour le raccordement au réseau de gaz, en Nièvre. 5 installations étaient en cours de réalisation ou en projet bien avancé, en 2025. Le Syndicat

veut s'assurer que le gaz produit soit bien injecté dans le réseau de distribution local ou national. 3 postes rebours pour réinjection sur le réseau NaTran, ex GRT Gaz, sont en projet pour le département.

La compétence distribution de gaz en Nièvre en 2025





L'ÉCLAIRAGE PUBLIC CONNECTÉ, SUPPORT PERTINENT POUR LA CRÉATION D'UN TERRITOIRE INTELLIGENT

Depuis plusieurs années, le SIEEEN poursuit son programme de modernisation du parc d'éclairage public de la Nièvre. Le choix de la technologie LED connecté vise à répondre aux enjeux de la transition énergétique et utiliser l'éclairage intelligent pour faire du département un territoire connecté durable (TCD). Le partenariat entre le SIEEEN et Nièvre Numérique va permettre de déployer des objets connectés sur le territoire, afin de réduire les consommations d'énergies, entre autres.

291 communes, 4 communautés de communes ainsi que le Conseil départemental ont transféré la compétence « Éclairage public » au SIEEEN. 89 communes ont un parc d'éclairage public composé à plus de 50 % de luminaires LED connectés. Celles-ci peuvent réaliser jusqu'à 70 % d'économies sur leurs consommations d'énergie. En 2025, le parc d'éclairage public nivernais comptait 23 311 luminaires LED connectés sur 56 444.

Grâce au transfert de compétence, les collectivités bénéficient également de la fourniture d'énergie à des tarifs plus avantageux. Membre de son Groupement d'achat d'énergies, le SIEEEN gère, en 2025, 3 469 contrats soit 2 700 000 € TTC de facturation annuelle pour une consommation de 14 GWh. Les communes en transfert de compétence ont évité une dépense de 547 000 € TTC (+ 17 % d'économies) pour leur éclairage public par rapport au tarif réglementé de vente d'électricité (TRV).



« ...le nord-est de la Nièvre, territoire pilote du projet de Territoire Connecté Durable. »

CHIFFRES-CLÉS 2025

3 798 000 €

de travaux engagés

53 KM

de réseau construits

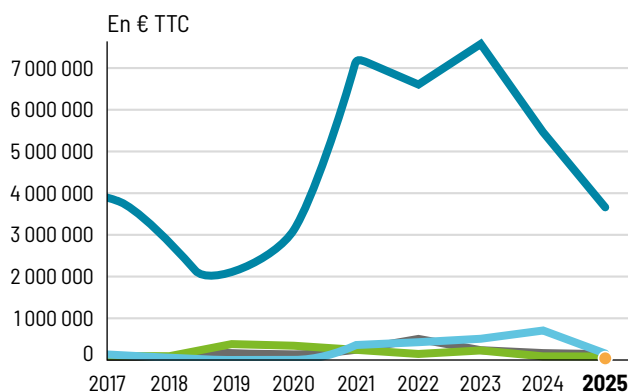
3 086 LUMINAIRES
déposés

3 187 FOYERS

renovés

177 OPÉRATIONS
réalisées

Évolution du volume des travaux neufs 2017-2025



- Travaux neufs en transfert de compétence : **108 opérations** pour **3 669 000 € TTC**
- Candélabres accidentés : **51 opérations** pour **139 000 € TTC**
- Illuminations architecturales ou sportives : **9 opérations** pour **156 000 € TTC**
- Travaux en prestations de services : **4 opérations** pour **84 000 € TTC**
- Installation de radar pédagogique : **5 opérations** pour **50 000 € TTC**

› La modernisation de l'éclairage public

Vers la fin du programme Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

La troisième tranche du programme DSIL, démarrée en 2022, est arrivée dans sa phase terminale. 3 206 luminaires devaient être remplacés dans 8 communes (Billy-Chevannes, Chevenon, Decize, Imphy, Magny-Cours, Montigny-aux-Amognes, Saint-Éloi et Tamnay-en-Bazois). En 2025, l'éclairage public de 7 communes a été modernisé ; les travaux étaient en cours dans la dernière. 3 148 luminaires sur les 3 206 prévus ont été remplacés pour un montant de 2 665 180 € HT. Grâce aux financements du

SIEEEN (60 %) et du DSIL (20 %), le reste à charge pour les communes représente 20 % du montant des opérations. Pour faciliter la gestion de leur budget, le Syndicat leur propose d'étaler leurs paiements sur 12 annuités. La rénovation complète de l'éclairage public de ces communes leur permettra de réaliser a minima 50 % d'économies sur leurs consommations d'énergie liées à l'éclairage public. Elles éviteront le rejet de 121 364 kg de CO₂.

Fonds vert : les 15 chantiers de la tranche 1 mis en service, en 2025

Le SIEEEN avait programmé le remplacement de 3 114 luminaires sur 2 tranches de travaux, après l'obtention d'un Fonds Vert. Les 1 855 luminaires des 15 communes de la tranche 1 ont été rénovés et mis en service, en 2025. D'un montant de

1 903 565 € HT, l'opération a été financée à hauteur de 50 % par le SIEEEN, 30 % par l'État, les communes assumant le reste à charge de 20 %. Grâce à la modernisation de leur éclairage public, celles-ci éviteront le rejet de 21 758 kg de CO₂.

Le SIEEEN et Nièvre Numérique co-développent un projet de territoire connecté durable

Le SIEEEN modernise le parc d'éclairage public de la Nièvre, depuis 2015, en installant des luminaires LED connectés. Ce choix a pour visée de faire du département un territoire connecté durable (TCD). À terme, le réseau d'éclairage public sera rejoint par d'autres objets connectés et capteurs pour la gestion optimisée de différentes installations telles que les centrales photovoltaïques, les bornes de recharge, les chaufferies et les plates-formes de déchets ménagers, afin d'améliorer la qualité du service public rendu aux usagers, entre autres.

En 2025, le SIEEEN a lancé un projet interservices, en collaboration avec Nièvre Numérique, pour déployer les premiers objets connectés et capteurs intelligents et interconnecter divers équipements. Le Syndicat et Nièvre Numérique ont retenu le nord-est de la Nièvre comme territoire pilote. Ce projet sera étendu, par la suite, à l'ensemble du département. À l'automne 2025, Nièvre Numérique a démarré la construction d'un réseau LoRaWAN (Long Range Wide Area Network). Ce

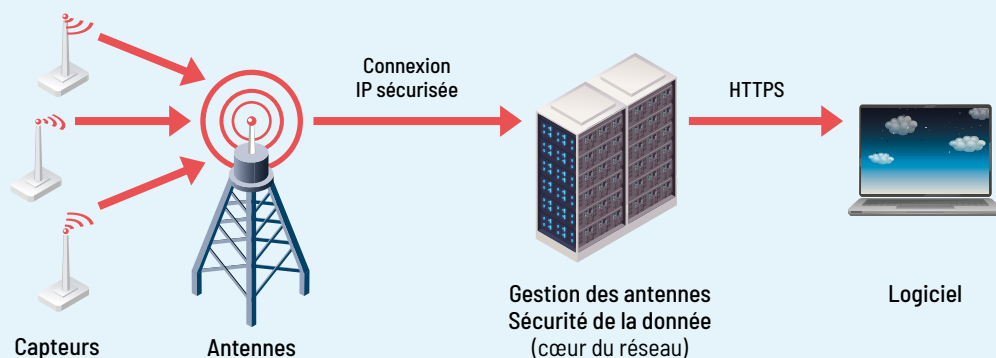
protocole de communication radio sans fil est conçu pour connecter des objets ou des capteurs à longue distance avec une faible consommation d'énergie. Il permet la collecte et la transmission cryptée de données à partir de dispositifs dispersés sur de grands espaces.

Ce projet TCD se concentrera, dans un premier temps, sur la gestion de l'éclairage public. Il permettra également le pilotage à distance de l'allumage, l'extinction et la puissance, la collecte et la supervision des données pour optimiser les consommations d'énergie et réduire l'impact environnemental et économique de la maintenance du parc d'éclairage public, notamment.

Une demande de financement LUM'ACTEE a été faite pour le recrutement d'un chef de projet, sur un an, pour la mise en œuvre d'une hypervision au niveau du SIEEEN sur le volet numérique.

Technologie LoRaWAN

- › Large couverture des antennes
- › Faible coût de mise en œuvre
- › Permet le pilotage de zones stratégiques
- › Permet la collecte de plusieurs métiers





> Un pôle exploitation de l'éclairage public intégré performant

Le pôle exploitation de l'éclairage public du SIEEN est chargé de l'exploitation, l'entretien et la maintenance du parc d'éclairage public des collectivités. Il assure dans ce cadre :

- › Les dépannages curatifs des lampes et appareillages.
- › Les visites systématiques pour remplacer les lampes en fin de vie.
- › Les programmations exceptionnelles et hebdomadaires sur demande des collectivités.
- › L'entretien des radars pédagogiques.
- › L'entretien des feux tricolores.

CHIFFRES-CLÉS



État des lieux des systèmes de pilotage d'éclairage public 2022-2025

DÉSIGNATION	2022	2023	2024	2025
Cellules et horloges traditionnelles	62	178	171	165
Horloges astronomiques + relais	3 543	3 750	3 767	3 757
Récepteurs à commandes centralisées et manuelles	207	207	152	200
TOTAL	3 812	4 135	4 090	4 122

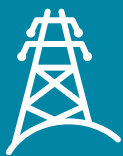
Répartition de l'éclairage public en Nièvre, en 2025

DÉSIGNATION	QUANTITÉ
LED	23 311
Lampes fluorescentes	1 365
Lampes sodium	27 914
Lampes iodure métallique < 400 W	507
Lampes iodure métallique > 400 W	512
Ampoules camping, bâtiments et autres balisages	819
TOTAL	56 444



> Urgences et dépannages : un service d'astreinte réactif

Le pôle exploitation de l'éclairage public du SIEEN comprend un service d'astreinte pour les urgences et les dépannages. Il intervient toute l'année 24h/24, 7 jours sur 7, pour la mise en sécurité des installations d'éclairage public, en dehors des heures ouvrables, de 16h00 à 7h30, en semaine, week-end et jours fériés. Seul le maire, l' élu de permanence, le responsable technique ou la gendarmerie peut solliciter l'intervention du service. En 2025, le pôle a géré 40 astreintes.



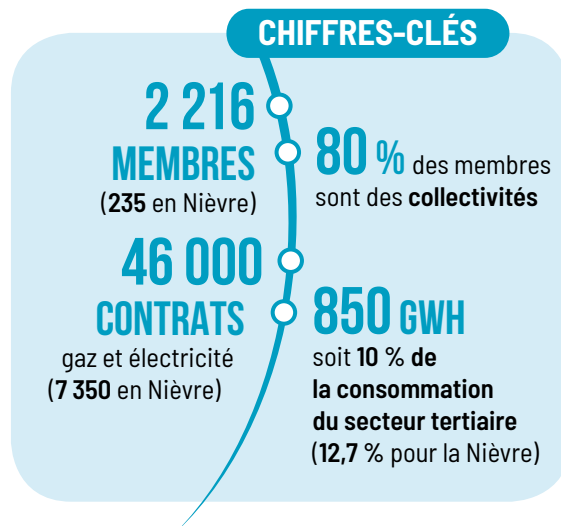
DES CAMPAGNES D'OPTIMISATION TARIFAIRE BÉNÉFIQUES POUR LES ADHÉRENTS

Le Groupement d'achat d'énergies, porté par les syndicats d'énergie de Bourgogne Franche-Comté est, aujourd'hui, un service de proximité reconnu et performant. En 2025, avec l'arrivée de 6 nouvelles collectivités, il comptait 2 216 membres, dont 235 en Nièvre. Ceux-ci mobilisent 18 agents, soit 8 équivalent temps plein (ETP) pour assurer un accompagnement de qualité. Ils ont traité, en 2025, 19 700 sollicitations des adhérents. Sur cette même année, le Groupement a attribué à Octopus Energy le marché à haute valeur environnementale pour la fourniture d'électricité aux 29 membres concernés.

Afin de garantir à ses membres les tarifs les plus avantageux, le Groupement a réalisé 2 campagnes d'optimisation tarifaire. Ces opérations ont généré un gain de 1 400 000 € par an pour l'électricité et 47 000 € par an pour le gaz.

Les tarifs de l'électricité 2025 du Groupement par rapport à 2024, hors éclairage public, ont affiché une baisse de - 15 % sur la facture TTC. En revanche, ceux de l'éclairage public ont subi une légère hausse de + 7 %. Les tarifs d'éclairage public du Groupement demeurent tout de même plus avantageux que les tarifs réglementés de l'électricité (TRV), soit un gain de + 19 % pour les adhérents.

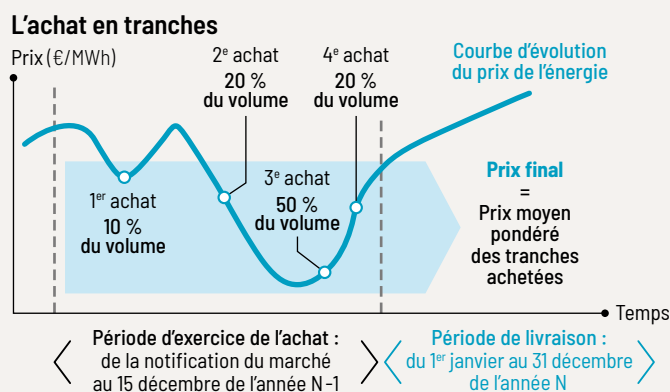
Le prix TTC du gaz du Groupement en 2025 par rapport à 2024 a augmenté de + 41 %. Le prix de 2024 avait été contracté



avant la crise énergétique de 2022/2023. Par la suite, les prix du gaz ne sont pas revenus à leur niveau d'avant-crise sur le marché de gros, d'où la hausse en 2025. Toutefois, les prix du Groupement restent compétitifs : ils sont 17 % moins chers que le tarif repère moyen de 2025 publié par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE).

> Une stratégie d'achat par tranche performante

Le Groupement a élaboré une stratégie d'achat par tranches pour optimiser l'achat d'énergies de ses membres. Il peut opérer, ainsi, des achats sur le marché organisé, en bourse, ou passer par le marché de gré à gré (OTC). Coordonnateur du Groupement, le SIEEEN a opéré 56 ordres de prise de décision sur les marchés de gros, dans le cadre de sa stratégie d'achat. Les différents arbitrages réalisés, en 2025, en bourse et trading de gré à gré, ont permis de générer un gain pour les membres de 610 000 €.



> Des outils optimisés de management et d'information

Fin 2025, le Groupement a déployé un mini site qui centralise les actualités et les informations liées à son activité et aux problématiques énergétiques : <https://gaebfc.sieeen.fr>

Plus de 90 % des membres du Groupement se sont connectés à l'outil de management e-Mage mis à leur disposition. Opéré par le prestataire Deepki, celui-ci intègre une dizaine de modules et propose de nombreuses fonctionnalités telles que les modules « Budgéter » pour affiner les budgets énergie,



« Dépôt de factures PDF », « Alerter » pour éviter les dérives de consommations et accéder aux « consommations journalières de gaz naturel et aux consommations horaires d'électricité (Ps > 36 KVA) des compteurs communicants ».

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://deepki-readydeepki.com>



LE SIEEEN POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU DE BORNES DE CHARGE EN NIÈVRE

Le réseau de bornes de charge, que le SIEEEN déploie en Nièvre, compte 52 bornes : 41 accélérées de 22 kW et 11 rapides de 50 kW, soit 115 points de charge.

En 2025, le Syndicat a installé 3 nouvelles bornes à Chantenay-Saint-Imbert (22 kW), Neuvy-sur-Loire (50 kW) et Pougues-les-Eaux (50 kW).

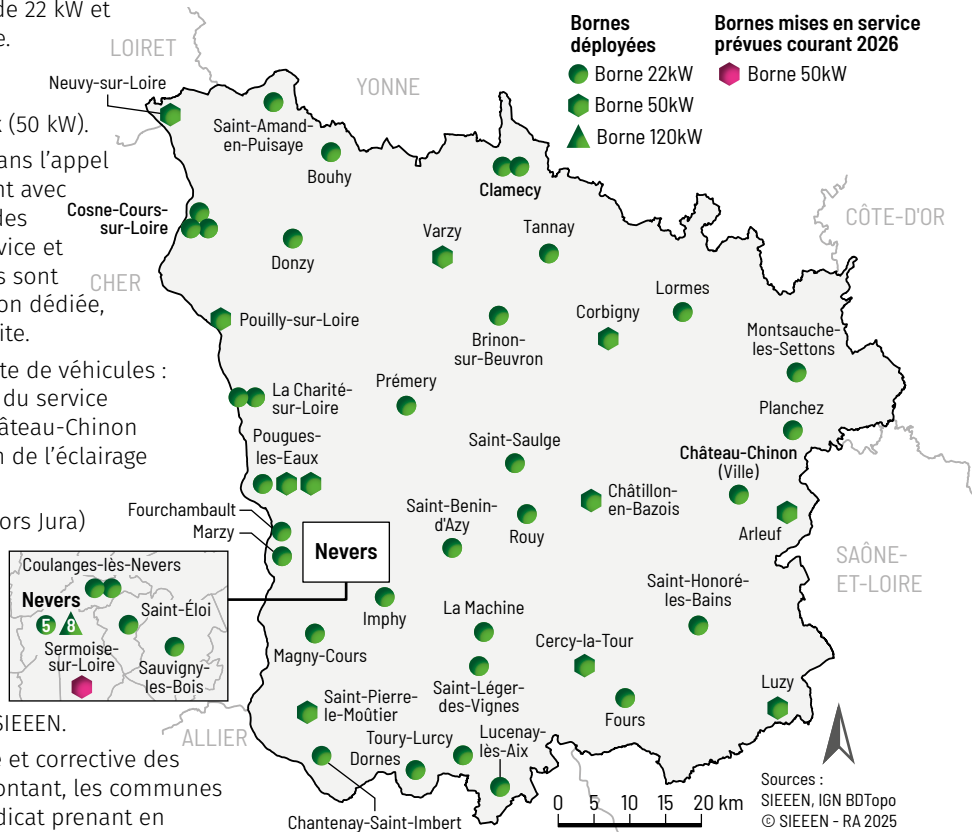
Le Syndicat est partie prenante également dans l'appel à manifestation d'intérêt lancé conjointement avec la ville de Nevers. Sur les 8 bornes ultrarapides de 120 kVA prévues, 5 sont désormais en service et 3 restent à mettre en route. Ces équipements sont gérés à partir de la plate-forme de supervision dédiée, grâce à la signature d'une convention tripartite.

Le SIEEEN s'est doté de 12 prises pour sa flotte de véhicules : 8 au garage Labour (27 000 €), 3 sur les sites du service Déchets - Économie circulaire à Corbigny, Château-Chinon et Rix ainsi qu'une autre au pôle Exploitation de l'éclairage public, à Saint-Benin-d'Azy.

Les 7 syndicats départementaux d'énergie (hors Jura) de Bourgogne Franche-Comté ont créé un nouveau groupement pour l'entretien et la supervision des bornes sur l'ensemble de la région. Le marché a été attribué à la société Electromaps. Citeos assure la gestion du réseau. La maintenance des installations est confiée à l'Entreprise Électrique pour le SIEEEN.

Le SIEEEN finance la maintenance préventive et corrective des bornes à hauteur de 450 €. Au-delà de ce montant, les communes rurales financent 50 % de l'opération, le Syndicat prenant en charge les 50 % restants. Les communes urbaines assument, quant à elles, 100 % du coût.

Localisation des bornes de charge en Nièvre, en 2025



Coût de la recharge en 2025

TRANCHES TARIFAIRES	BORNES 22 kW	BORNES 50 kW
Tarif de jour : 06 h - 00 h	0,40 €/kWh	0,50 €/kWh
Au-delà de 2 h de charge :		
1 ^{er} heure de dépassement	0,08 € / min	0,08 € / min
2 ^e heure de dépassement	0,16 € / min	0,16 € / min
Tarif de nuit : 00 h - 06 h	0,25 €/kWh	0,35 €/kWh



CHIFFRES-CLÉS

Durée moyenne d'une charge : **2,14 h**

Consommation moyenne par charge : **20,43 kWh**

BORNE LA PLUS UTILISÉE :

rue des Quatre Fils Aymond à Nevers avec 771 sessions

7 362 SESSIONS DE CHARGE

150,37 MWh de consommation d'énergie

47 COMMUNES en transfert de compétence

11 BORNES RAPIDES 50 kW et
41 BORNES ACCÉLÉRÉES 22 kW

ÉQUIPEMENT

- Le service Patrimoine et énergies
- La Régie SIEEN Chaleur
- Le Service d'Informations Territoriales des Collectivités (SITEC)

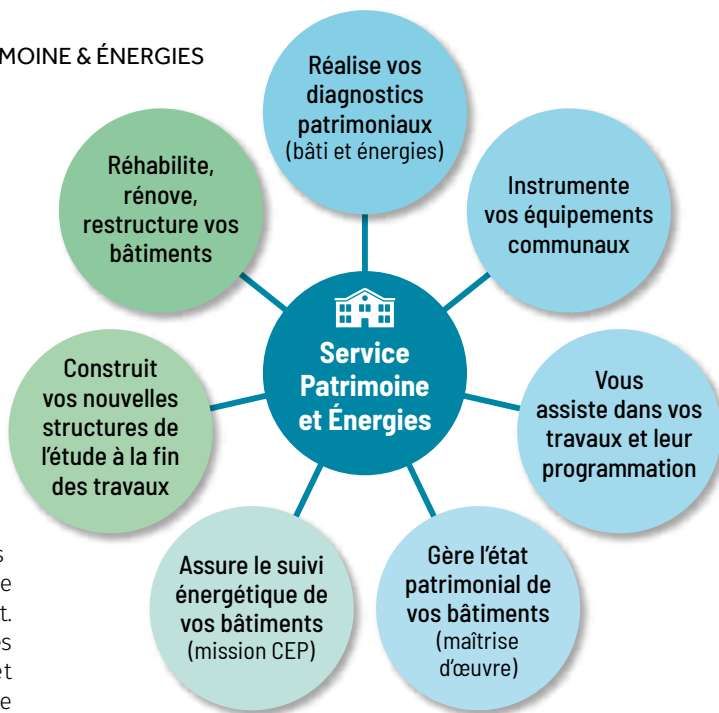




RÉHABILITATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS : UNE DÉMARCHE GLOBALE ÉPROUVÉE

Le nouveau chef du service Patrimoine et Énergies a pris ses fonctions, en mars 2025. Il met à disposition du SIEEEN une solide expérience dans la gestion des bâtiments publics et le management, entre autres. Le service a revu son mode opératoire, en interne, en instaurant le travail en mode projet. Cette approche vise à créer une meilleure synergie entre ses différentes compétences, afin d'optimiser la planification et la réalisation des projets à chaque étape ainsi que l'accompagnement des collectivités.

Grâce au partenariat en cours avec un cabinet d'architecture nivernais, depuis 2024, le SIEEEN peut continuer de proposer sa démarche globale aux collectivités adhérentes à la compétence « Maîtrise de la demande d'énergie ». Celle-ci inclut le diagnostic énergétique et patrimonial, la définition d'un programme de travaux, la maîtrise d'œuvre, l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), l'accompagnement des conseillers en énergie partagé (CEP). Lors des phases d'études et de travaux, les collectivités peuvent bénéficier du service optionnel de Sécurité et Protection de la Santé (SPS) de niveaux 2 et 3.



Missions et activité du service Patrimoine et Énergies

Depuis 2025, les collectivités peuvent bénéficier d'une solution à la carte dédiée à la gestion de leurs projets. Selon leurs besoins, le SIEEEN peut assurer des missions de maîtrise d'œuvre (MOE), d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) et d'assistance technique à maîtrise d'œuvre (ATMOE). La réhabilitation énergétique des bâtiments publics et leur mise aux normes (incendie, accessibilité...) demeurent le cœur de métier du Syndicat.

268 165 € HT

de recettes en maîtrise d'œuvre dont 16 197 € HT de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

5 SAISINES

CHIFFRES-CLÉS MAÎTRISE D'ŒUVRE EN 2025

5 164 154 € HT de travaux réceptionnés

6 PERMIS DE CONSTRUIRE



Maison médicale de Saint-Parize-le-Châtel

Neuf chantiers réceptionnés en 2025

COLLECTIVITÉS	DÉSIGNATION	MONTANT en € HT*
La Chapelle-Saint-André	Réhabilitation d'un ancien café	579 957
Chiddes	Réhabilitation d'un logement communal	229 525
Régie SIEEEN Chaleur	Chaufferie et réseau de chaleur bois, Saint-Pierre-le-Moûtier	805 787
Empury	Restauration de la toiture de l'église	124 265
Alligny-Cosne	Réhabilitation de la garderie	93 095
Régie SIEEEN Chaleur	Chaufferie et réseau de chaleur bois, Varzy	2 496 694
Ouagne	Réhabilitation d'un logement communal	221 904
Régie SIEEEN Chaleur	Chaufferie et réseau de chaleur bois, Sougy-sur-Loire	427 160
Dun-les-Places	Réhabilitation d'un logement communal	185 767
TOTAL en € HT		5 164 154

(*) Les montants sont arrondis

› Le SIEEEN réhabilite l'ancien presbytère de Dun-les-Places

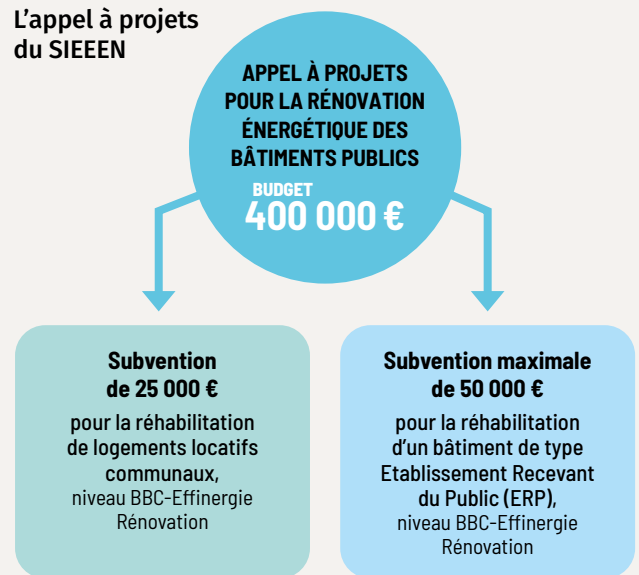
La commune de Dun-les-Places dépose son dossier de candidature à l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du SIEEEN, en 2024, afin de pouvoir réhabiliter l'ancien presbytère en un logement de 100 m². Lauréate du dispositif, la commune confie au Syndicat la réalisation de l'opération, en 2025. Celle-ci inclut la réhabilitation thermique au niveau de performance énergétique BBC Rénovation ; la redistribution fonctionnelle des pièces ; la reprise des installations électriques et de la plomberie ; l'isolation thermique par l'intérieur, combles compris ; l'installation de nouveaux systèmes de chauffage et de production d'eau chaude sanitaire ainsi que d'une VMC ; et la mise aux normes de l'assainissement.

Cette réhabilitation permet d'abaisser la consommation énergétique à 7 080 kWep/m².an contre 68 406 kWep/m².an avant travaux et de réduire les émissions de CO₂ à 306 kg eq contre 4 553 kg eq avant travaux. Dans le cadre de la mission de conseil en énergie partagé (CEP) et de l'appel à projets du SIEEEN, le pôle CEP assure le suivi dans la durée du logement.

D'un montant de 185 766 € HT, cette opération a bénéficié de différents soutiens financiers : 58 502 € de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR - Préfecture de la Nièvre) ; 59 065 € du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et 29 347 € de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics du SIEEEN. Le reste à charge pour la commune représente un montant de 76 715 € HT.



L'appel à projets du SIEEEN



› Le conseil en énergie partagé pour maîtriser les consommations et dépenses énergétiques

Les collectivités ayant transféré la compétence « Maîtrise de la demande d'énergie » (MDE) au SIEEEN bénéficient de l'accompagnement des conseillers en énergie partagés (CEP). La cotisation annuelle s'élève à 0,90 € par habitant avec un prix plancher de 100 € pour les communes. Pour les communautés de communes et l'Agglomération de Nevers, le tarif est de 0,09 € par an par habitant.

Les collectivités peuvent recourir, ainsi, aux différentes expertises du pôle CEP du SIEEEN : conseil, audit énergétique

confié à un bureau d'études externe, caméra thermique, suivi de projets, instrumentation des bâtiments, sensibilisation des élus et des usagers des bâtiments.

En 2025, le pôle CEP s'est consacré essentiellement à la production et la présentation des bilans énergétiques aux collectivités. Il a accru sa présence sur le terrain, afin de renforcer l'information des communes sur le conseil en énergie partagé et les solutions du Syndicat.

CHIFFRES-CLÉS

143 COMMUNES et **5 EPCI** ont transféré la compétence « **Maîtrise de la demande d'énergie** »



10 BÂTIMENTS audités

8 691 m² de surfaces

4 000 000 € de travaux engagés dans le cadre de l'appel à projets dont **1 500 000 €** de travaux énergétiques

12 000 € de subventions collectées pour financer les audits auprès d'ACTEE, de la Région Bourgogne Franche-Comté et de la Banque des Territoires



Travaux et réhabilitation de la Maison des assistantes maternelles de Saint-Jean-aux-Amognes

› La valorisation des CEE pour optimiser le financement des actions d'efficacité énergétique

Le SIEEEN a mis en place un dispositif de mutualisation des certificats d'économie d'énergie (CEE) pour permettre aux collectivités de valoriser les CEE que génèrent leurs travaux de rénovation énergétique. Cette aide financière supplémentaire peut être investie dans les futures opérations favorisant les économies d'énergie. Le Syndicat reverse aux collectivités 80 % du prix de vente. Il conserve les 20 % restants pour

la constitution d'un fonds pour la Maîtrise de la demande d'énergie (MDE), les frais de dossiers et la gestion administrative.

60 communes étaient signataires de la convention de mutualisation des CEE, en 2025. Un dépôt de 30,3 GWh a été fait pour le compte du SIEEEN et des collectivités accompagnées. 94 000 € leur ont été reversés.

› 5 projets lauréats de l'appel à projets pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

Depuis 2015, le SIEEEN lance des appels à projets pour soutenir financièrement les collectivités nivernaises dans leurs projets de rénovation énergétique globale. Ce dispositif, abondé à hauteur de 400 000 € par an, est accessible aux communes et intercommunalités adhérentes à la compétence optionnelle « Maîtrise de la demande d'énergie » et qui reversent la taxe d'électricité au Syndicat. Les lauréats de l'appel à projets bénéficient d'un accompagnement à chaque étape de leur projet, de la conception à l'utilisation. Le SIEEEN peut s'assurer, ainsi, de la correspondance entre les objectifs définis par les calculs théoriques et les consommations après la mise en exploitation des bâtiments. Une visite de contrôle est effectuée sur les chantiers pour vérifier que

les matériaux isolants, la qualité des menuiseries et les systèmes énergétiques installés sont conformes aux choix arrêtés et présentés dans les documents de candidature.

Le SIEEEN a fait évoluer le cahier des charges de son dispositif, en 2025. Il intègre, désormais, une grille d'analyse, qui permet d'attribuer aux projets une note qualitative et de supprimer certains critères tels que l'obligation d'installer des menuiseries biosourcées pour les logements.

Le jury a retenu 5 projets en phase Travaux, en 2025. 225 000 € ont été accordés aux lauréats : La Charité-sur-Loire, la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, Montreuillon, Saint-Aubin-des-Chaumes et Saint-Benin-d'Azy.



Maison des assistantes maternelles de Saint-Jean-aux-Amognes après rénovation

› Intracting : une aide supplémentaire pour financer des projets de rénovation énergétique

Depuis plusieurs années, le SIEEEN développe son ingénierie financière pour aider les collectivités à obtenir des fonds, afin de faciliter la réalisation de leurs projets. La signature d'une convention de partenariat avec la Banque des Territoires, en 2023, a permis de mettre en place un dispositif supplémentaire de financement de la rénovation énergétique ainsi que la réhabilitation thermique des bâtiments publics : le programme intracting du SIEEEN. Une fois les travaux réalisés, les communes peuvent étaler le remboursement de leur reste à charge sur 10 ans. Celui-ci est calculé sur le montant des économies d'énergies réalisées.

Les projets identifiés, en 2024, n'ont pas tous été menés à terme. D'autres projets ont été inclus dans le dispositif. 700 000 € de prêt intracting ont été accordés pour aider au financement de 5 projets de rénovation énergétique.

Le dispositif demeure accessible aux collectivités qui souhaitent obtenir un prêt pour la réalisation de leur projet, en 2026.

En 2025, 3 communes ont bénéficié d'un financement : Imphy, pour la rénovation de sa piscine (452 693 €) ; Saint-Benin-d'Azy, pour la rénovation de l'école maternelle (38 500 €) ; et Saint-Jean-aux-Amognes, pour la rénovation de la mairie (73 940 €).



ACT'EE

Action des Collectivités
Territoriales pour
l'Efficacité Énergétique



Programme
financé
par



› Le SIEEEN candidat à la 4^e saison du programme ACTEE + CHÈNE

En 2025, le Syndicat s'est porté candidat à la dernière saison du programme ACTEE + CHÈNE, afin de financer l'acquisition d'un logiciel de suivi énergétique ainsi que des projets de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités accompagnées.



LA RÉGIE SIEEEN CHALEUR POURSUIT LE DÉVELOPPEMENT DES CHAUFFERIES BOIS EN NIÈVRE

Depuis 2011, au travers de la Régie SIEEEN Chaleur, le SIEEEN promeut le bois-énergie et développe des réseaux de chaleur bois ruraux de petite et moyenne puissances ainsi que des réseaux urbains de grande puissance. Plus de 20 000 000 € ont été investis dans ce programme ambitieux. Avec 29 réseaux de chaleur en exploitation, la Régie est le premier opérateur public de chaleur bois du département.

La Régie propose aux collectivités, qui lui ont transféré la compétence « Réseau de chaleur », un modèle clé en main : étude, financement, réalisation, production et vente de chaleur au compteur des abonnés. Si elles optent pour ce mode de gestion, elles profitent d'une TVA à 5,5 % sur l'abonnement et la fourniture de chaleur au lieu de 20 % dans le cadre de la simple mise à disposition des équipements. Depuis 2024, la Régie propose, en outre, la vente de chaleur aux particuliers (Varzy, Château-Chinon, Imphy).

La Régie SIEEEN Chaleur s'associe, en amont, à l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre (ALECN) et au Parc Naturel Régional du Morvan pour les analyses d'opportunité. Le service Patrimoine et Énergies du SIEEEN assure la maîtrise d'œuvre des projets.

« ...la Régie est le premier opérateur public de chaleur bois du département. »

Inscrite depuis sa création dans une démarche de développement durable et d'économie circulaire, la Régie s'approvisionne en bois-énergie en circuit court auprès d'entreprises forestières, de l'Office National des Forêts (ONF), d'agriculteurs (870 T), certaines communes telles que Billy-sur-Oisy et Varzy (190 T) ainsi qu'un producteur de l'Allier limitrophe du département (70 T). Ses cahiers des charges insistent sur la certification de ses fournisseurs (norme de Programme de reconnaissance des certifications forestières) et

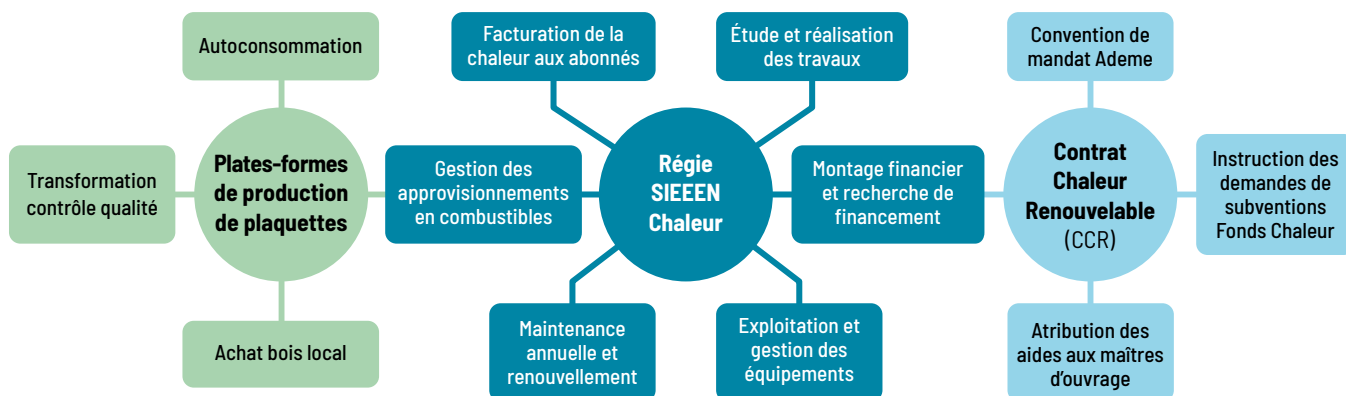


Inauguration de la chaufferie de Saint-Pierre-le-Moûtier

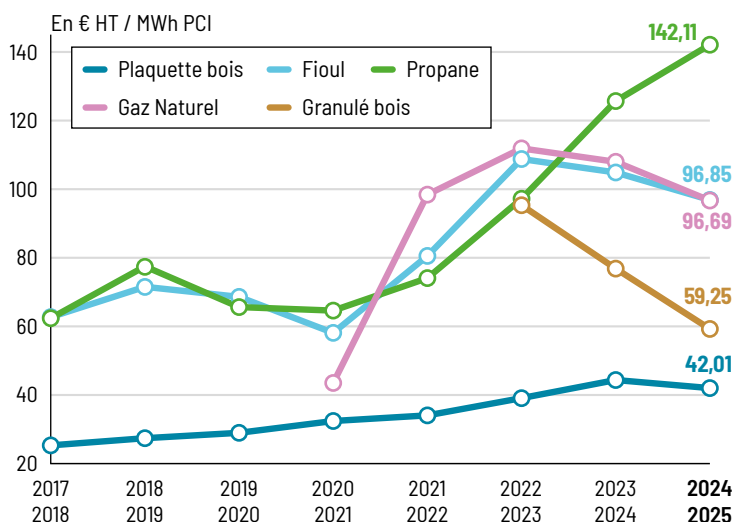
l'exploitation de forêts PEFC et FSC nivernaises. L'intégration de clauses sociales dans ses marchés contribue, par ailleurs, à l'accès ou au retour à l'emploi de personnes éloignées du monde du travail et rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Sur la saison 2024-2025, les chantiers de Sougy-sur-Loire, Saint-Pierre-le-Moûtier et Varzy ont généré 1 352 h d'insertion sociale dont ont bénéficié 11 personnes.

Le 1^{er} janvier 2025, la Régie a renouvelé, pour 4 ans, son Contrat chaleur renouvelable territorial (CCRT) avec l'Ademe pour financer des installations de production de chaleur renouvelable. Ce dispositif permet de soutenir des porteurs de projets collectifs, d'entreprises et d'associations, entre autres (bois-énergie, solaire thermique, géothermie). 3 projets ont été financés grâce au CCRT, en 2025, soit un montant global de 1 549 546 €.

Missions et activité de la régie SIEEEN Chaleur



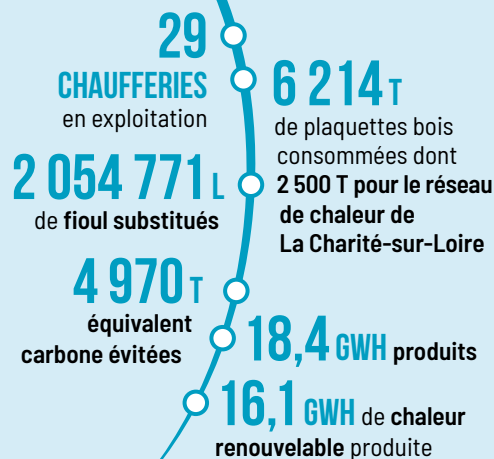
Évolution du prix des combustibles 2017-2025 régie SIEEEN Chaleur, en € HT/MWh PCI



Les subventions 2025

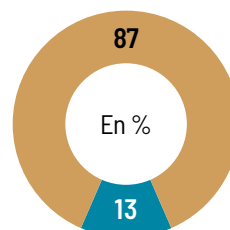
PLANS DE SOUTIEN	MONTANTS en €
DSIL / Fonds Vert / DETR	16 838
Ademe	440 069
Région (FEDER)	1 155 772
Autres financeurs	149 600
TOTAL	1 762 279

CHIFFRES-CLÉS 2025



Mixité pondérée de l'énergie produite :

Bois ●
Énergies fossiles ●



Chaufferie de Saint-Pierre-le-Moûtier



Chaufferie de Sougy-sur-Loire



Inauguration de la chaufferie de Varzy Pré L'Évêque

> Le SIEEEN inaugure 3 chaufferies

Au dernier trimestre 2025, le SIEEEN a inauguré les chaufferies de Saint-Pierre-le-Moûtier et Sougy-sur-Loire, le 5 novembre, ainsi que Varzy Pré L'Évêque, le 8 décembre, en présence du ministre de la Ruralité, M. Michel Fournier.

La **chaufferie de Saint-Pierre-le-Moûtier** alimente en chauffage le collège et ses annexes ainsi que le gymnase communal « Les Allières » (4 860 m²). D'une puissance de 2 x 300 W bois, pour 95 m de linéaire de réseau, elle consomme 209 T de bois par an. L'opération a représenté un investissement de 1 049 358 € HT. Elle a bénéficié du soutien de l'Ademe à hauteur de 245 880 € (études et conception) et du FEDER à hauteur de 335 680 €. La part d'autofinancement de la Régie s'élève à 467 798 €.

La **chaufferie de Sougy-sur-Loire** dessert la mairie, l'école, une salle associative, une salle récréative et une salle de spectacle (845 m²). Elle est installée dans une grange rénovée. D'une puissance de 130 kW bois pour 150 m de linéaire de réseau, l'installation consomme 72 T de bois par an. D'un

montant de 528 019 € HT, l'opération a reçu le soutien de l'Ademe à hauteur de 169 868 € (étude et conception) et du FEDER à hauteur de 121 970 €. La part d'autofinancement de la Régie représente un montant de 124 049 €.

La seconde **chaufferie de Varzy Pré L'Évêque** alimente en chauffage une cité scolaire (un collège et 2 lycées), un ehpad, une école maternelle, une école élémentaire, la mairie, le musée, des logements communaux, l'agence de La Poste, une salle des fêtes, un restaurant, 8 logements communaux et 4 logements privés (11 460 m²). L'installation intègre 2 chaudières bois de 500 kW chacune, 2 chaudières gaz de 1 200 kW et 600 kW, 1 300 m de linéaire de réseau et consomme 843 T de bois par an. L'opération a représenté un investissement de 2 840 327 € HT. Elle a bénéficié du soutien de l'Ademe à hauteur de 778 101 € (étude et conception) et du FEDER à hauteur de 813 128 €. SIEEEN Chaleur assure une part d'autofinancement de 1 249 096 €, abondé par des certificats d'économie d'énergie (CEE) et de l'emprunt.



> La production de plaquettes bois

La Régie SIEEEN Chaleur assure la production de plaquettes bois pour ses chaufferies sur ses 2 plates-formes de Château-Chinon et Rix. L'ONF, les entreprises forestières et les agriculteurs lui fournissent du bois brut. D'une capacité de 3 500 T, le site de Château-Chinon a produit 3 268 T de combustibles, en 2025. La plate-forme de Rix, d'une capacité de 2 500 T, a produit 1 165 T de plaquettes.

La Régie SIEEEN Chaleur a renouvelé sa certification PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières). Cette démarche s'inscrit dans la volonté du SIEEEN de mobiliser les ressources locales de façon raisonnée en s'assurant de pratiques sylvicoles durables.

> Une chaufferie en construction, en 2025

En 2025, un chantier était en cours :

- À Imphy, dans l'environnement de la piscine municipale, la chaufferie (400 KW bois, 95 m de linéaire de réseau) alimentera en chauffage l'espace aquatique Amphélia, le site d'action médico-social, le groupe scolaire André Dubois et la salle des fêtes, soit une surface totale de 5 316 m².

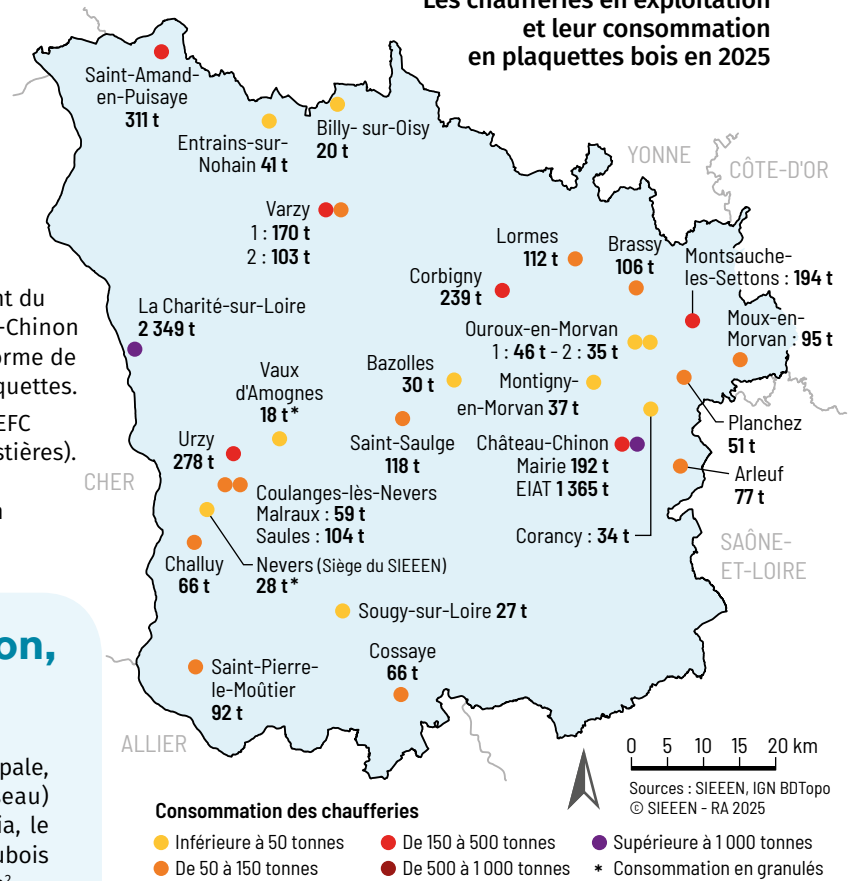


> Pose de la première pierre de la chaufferie d'Imphy

Le 7 août, Guy Hourcabié, président du SIEEEN, et Régine Roy, maire d'Imphy, en présence des représentants du Syndicat et de la Régie SIEEEN Chaleur, ont lancé officiellement les travaux du réseau de chaleur urbain de la commune. Couplé à la rénovation de la piscine, ce chantier s'est avéré complexe. Pour faire passer le réseau de chaleur sous la voie ferrée par une opération délicate de forage dirigé, des études rigoureuses ont été conduites pour répondre aux contraintes élevées et obligations imposées par la SNCF. Afin de respecter le cadre existant, le SIEEEN a fait le choix d'une intégration paysagère discrète avec une chaufferie semi-enterrée. Ce projet de grande ampleur démontre qu'il est possible d'allier performance énergétique, éco-exemplarité et bien-être des usagers. La mise en service de l'installation est prévue en mai 2026, lors de la réouverture du centre aquatique Amphélia.

Un second projet de chaufferie plus important est déjà prévu à Imphy. L'installation desservira en chauffage le gymnase, le collège et 3 immeubles à loyer moyen (ILM) du bailleur Habilis.

Les chaufferies en exploitation et leur consommation en plaquettes bois en 2025



> Michel Fournier, ministre de la ruralité, invité à l'inauguration de la chaufferie de Varzy Pré l'Évêque

Le 8 décembre, le SIEEEN et la mairie de Varzy ont inauguré la seconde chaufferie communale en présence de Michel Fournier, ministre de la ruralité, de députés et sénateurs, de représentants de la Région Bourgogne Franche-Comté, du Conseil départemental, de la communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne et d'entreprises. Une centaine de personnes ont participé à l'événement.

Avec son importante forêt communale (854 ha), la municipalité approvisionne pour partie la plate-forme de production de plaquettes de Rix, qui alimente la chaufferie en bois-énergie en circuit court. Grâce à cette installation, la commune évitera de consommer 228 324 l de fioul et de rejeter 622 T de CO₂. Michel Fournier a exprimé sa surprise en découvrant une installation d'une telle ampleur. Il a salué la résilience des territoires ruraux, grâce à l'outil SIEEEN.



VERS UNE NOUVELLE OFFRE DE SERVICES NUMÉRIQUES DU SITEC

En 2024, la Préfecture de la Nièvre a informé le SIEEEN que les « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC) n'étaient pas une compétence, mais une activité. La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a précisé au Syndicat que ses prestations s'exerçaient dans le secteur concurrentiel et qu'elles devaient, de ce fait, intégrer la TVA. En 2025, lors de la réforme des statuts syndicaux, le SITEC a construit sa nouvelle offre numérique. Celle-ci sera effective en 2026, après validation par le Comité syndical de la convention avec péréquation territoriale.

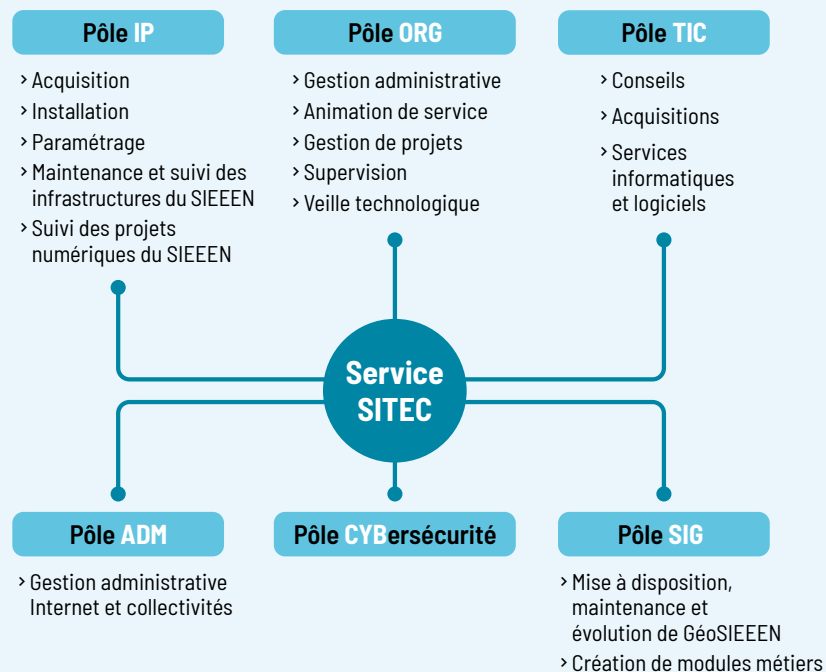
Le SIEEEN propose, désormais, aux collectivités les services à la carte de son offre numérique. Elles peuvent choisir dans le catalogue du SITEC les solutions dont elles ont besoin. Après délibération, les collectivités signent une convention avec le Syndicat. Celles-ci précisent leurs choix pour l'acquisition de matériels informatiques et de logiciels métiers. Elles conservent les avantages du Pack Services : intervention sur tout le territoire pour l'installation et le dépannage, installation en prêt d'un équipement en attente de réparation ou de remplacement, acquisition de matériels, logiciels et certificats de signature, accès à la cartographie, conseils en cybersécurité, et divers services numériques experts.

En complément, les collectivités peuvent recourir aux 3 contrats d'assistance matérielle, à distance (logiciels métiers) et sur site (matériels et logiciels).

Malgré ces changements importants, le SITEC demeure un service numérique public incontournable. Il enrichira sa nouvelle offre numérique, à moyen terme, en intégrant de nouvelles solutions de messageries et de travail collaboratif, des migrations logicielles et des modules optimisés du Système d'Information Géographique (SIG) GéoSIEEEN, un accompagnement pour la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et une assistance à maîtrise d'ouvrage pour tout projet numérique.

En 2025, le SITEC a réalisé une campagne d'information, avec 3 présentations sur 3 sites différents du département ainsi qu'un webinar, auprès des collectivités sur sa nouvelle offre numérique.

Les 6 pôles de compétences du SITEC



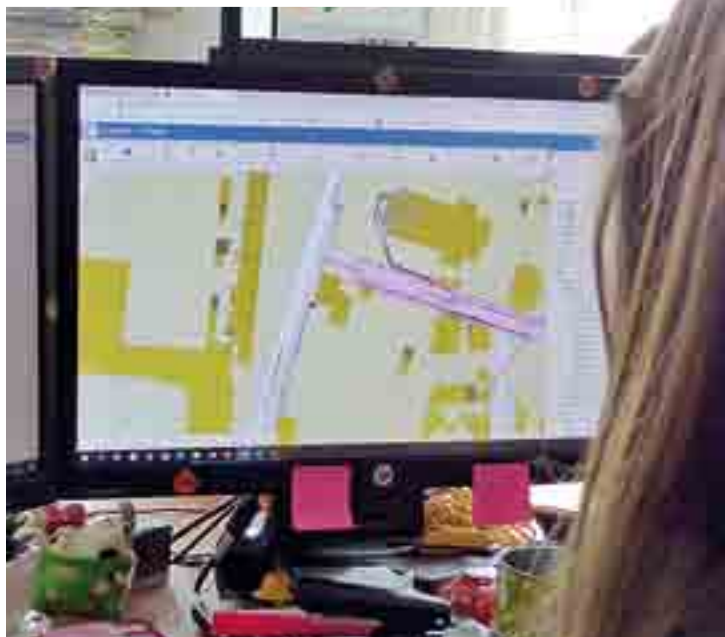
CHIFFRES-CLÉS





Les contrats du SITEC en 2025

TYPES DE CONTRATS	MONTANTS EN € TTC
Pack Services	1 058 907
SIG et solutions métiers	84 961
Assistance sur site	21 587
Convention	45 115
Matériel	24 549
Prestations TIC (DADS)	9 074
Formation	9 943
Prestations diverses en cartographie	567
Vente matériels informatiques	28 027
Assistance téléphonique	2 283
Facturation de connecteurs	2 495
TOTAL	1 289 612



> **Le SITEC poursuit l'optimisation du SIG GéoSIEEEN**

Le Système d'Information Géographique (SIG) GéoSIEEEN est un outil d'aide à la décision, qui permet aux collectivités d'améliorer les services rendus aux usagers. Il simplifie les tâches de secrétariat et renforce la connaissance du territoire. Le SIEEEN fait évoluer constamment son SIG et propose de nombreux modules additionnels qui s'appuient sur son moteur cartographique, afin de mieux soutenir les collectivités dans l'aménagement et la gestion de leur territoire.

En 2025, le module SIT'CLASS, dédié à la gestion et la production des tableaux de classement de la voirie communale, a été déployé. En prévision de l'ouverture au grand public de l'application SIT'CIM (gestion des cimetières), le SITEC a fait évoluer l'interface avec GéoSIEEEN (cartographie des emplacements...). Une passerelle a été créée, avec le concours du pôle TIC, pour la gestion de la facturation des travaux d'assainissement via le module SIT'ANC. Des données à forte valeur ont été intégrées, notamment sur l'occupation des sols et les procédures d'urbanisme. La solution SIT'URBA offre une connexion stabilisée avec PLAT'AU et @ctes, la plate-forme des autorisations d'urbanisme. Elle permet des échanges avec la Direction Départementale des Territoires (DDT) et adresse des notifications aux communes, limitant



ainsi les retards d'instruction des demandes. Des outils très utilisés comme SIT'BAL (gestion des adresses) ont été optimisés également. En optimisant GéoSIEEEN, le SITEC peut couvrir le spectre des besoins des collectivités nivernaises.

CHIFFRES-CLÉS

GéoSIEEEN 2025

290 COMMUNES

utilisent GéoSIEEEN

**131 305
CONNEXIONS**

(+ 23,60% par rapport à 2024)

**787 UTILISATEURS
ACTIFS**

Le SITEC, support numérique du SIEEEN

Le SITEC est le référent numérique des compétences du SIEEEN, en interne. En 2025, il a traité environ 900 tickets pour les différents services : dépannage informatique, incident de sécurité, développement de solutions, mise en place de solutions pour la flotte de véhicules, remplacement des liaisons cuivre sur les 16 sites à migrer vers la fibre (8 sites traités en 2025).



› Un pôle dédié à la cybersécurité

Depuis 2023, le pôle Cybersécurité, constitué de 3 agents et un apprenti, agit pour apporter des réponses rapides, efficaces et coordonnées aux menaces de sécurité du Système d'Information et de la continuité des services du SIEEEN. Il pilote la mise en place des mesures techniques et organisationnelles dédiées à la sécurisation du Système d'Information du Syndicat. Les actions initiées découlent des audits du Système d'Information, dans le cadre du parcours cybersécurité, mené en 2023, ainsi que de l'homologation annuelle au Référentiel Général de Sécurité (RGS 2.0).

En juillet 2025, le SIEEEN a validé sa nouvelle charte numérique. Une campagne de sensibilisation interne à la cybersécurité a permis de former 80 agents, fin 2025, aux risques en milieu professionnel. Le SITEC a démarré l'élaboration d'un plan de continuité d'activité (PCA), qui définit les procédures de maintien de l'activité du Syndicat en cas d'attaque cyber. Il sera

associé à un plan de reprise d'activité (PRA), qui doit permettre de restaurer et remettre en route le Système d'Information du SIEEEN.

Le SITEC a porté assistance, par ailleurs, aux collectivités victimes de piratages de leurs messageries électroniques. Ces dernières ont pu être récupérées et sécurisées, avec l'aide de la Gendarmerie nationale, de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) et de CSIRT Bourgogne Franche-Comté, l'équipe de réponse aux incidents de sécurité informatique.

Le 18 septembre 2025, le SITEC a participé à l'exercice massifié REMPLAR25 de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI). Durant la journée, 5 680 professionnels ont été confrontés à un scénario de black-out numérique, qui simulait une interruption massive des services numériques essentiels touchant de nombreux acteurs dans divers secteurs.

› Des formations de qualité pour les agents des collectivités

Les formateurs du SITEC dispensent des formations à distance sur les logiciels métiers et administratifs ainsi que le SIG, afin de toucher l'ensemble du territoire. Il assure, en outre, la formation et l'examen pour l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR). En 2025, il a formé 18 concepteurs stagiaires et 8 encadrants (90 % de réussite) ainsi que 30 opérateurs (96 % de réussite).

› Le SIEEEN participe aux 2^{es} Rencontres avec les secrétaires de mairie

Du 13 au 21 Mars, le SIEEEN, le Centre de Gestion de la Nièvre, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), la Direction Départementale des Finances Publiques de la Nièvre (DDFIP) et la Gendarmerie nationale ont organisé 4 réunions avec les secrétaires de mairie, les agents administratifs et les services des ressources humaines des collectivités. Créées en 2023 et renouvelées en 2025, ces rencontres ont pour visées de présenter aux collectivités nivernaises, les partenaires et leurs principales missions et actualités.

108 participants représentant 92 territoires ont assisté aux réunions, en 2025. Différentes thématiques ont été abordées : la cybersécurité (Gendarmerie), les actualités sur le Compte Financier Unique (CFU, DDFIP), la protection sociale complémentaire et l'assurance statutaire (Centre de Gestion de la Nièvre) et les actualités numériques du SIEEEN. Les partenaires ont émis l'idée de proposer des podcasts d'actualité aux secrétaires de mairie.

› Quelques chantiers réalisés en 2025

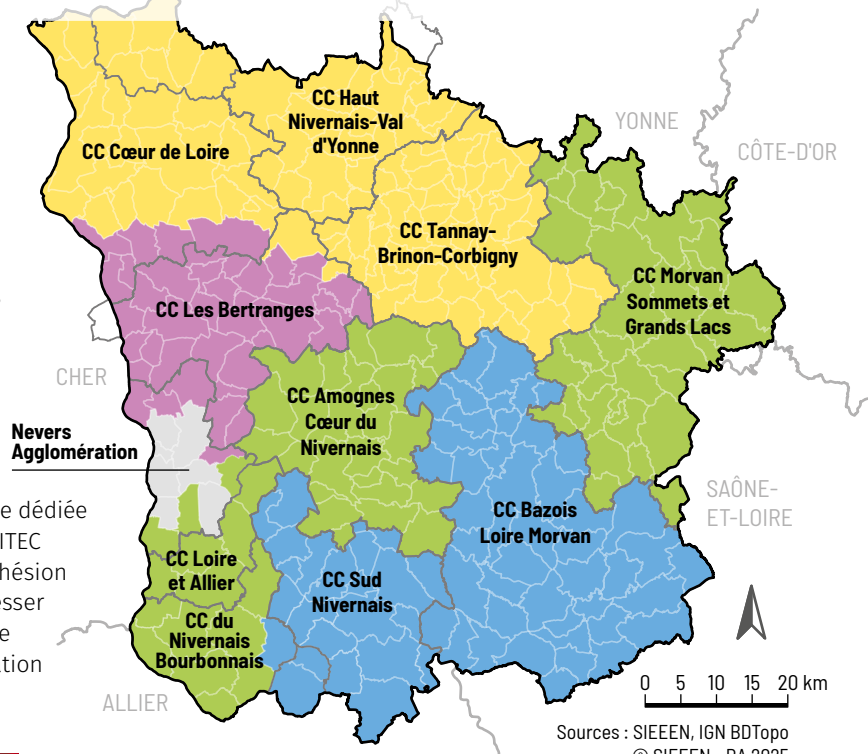
- › Géo détection des réseaux d'eau potable sur 2 communes avec la SIAEP Bourgogne-Nivernaise et la SIAEP de Decize sur les communes de Champvert et Saint-Léger-des-Vignes. Le SIEEEN a procédé au contrôle et à l'intégration des réseaux semi-automatisés dans la base GéoSIEEEN.
- › Souscription à l'accord cadre de la Centrale d'Achat du Numérique et des Télécoms (CANUT) pour accéder à la fourniture de services de télécommunication à des conditions tarifaires plus avantageuses. Fin 2025, le SIEEEN a bénéficié de l'appui de la CANUT pour le marché matériel.
- › Le pôle TIC du SITEC a accompagné plus de 70 collectivités dans le cadre du changement de la réglementation sur l'eau et l'assainissement.





> Une veille informationnelle sur les problématiques numériques

Opérateur public de proximité de services numériques des collectivités (OPSN), le SITEC assure une veille constante sur les problématiques numériques auprès d'organismes nationaux, la FNCCR et Déclic, le Réseau national des OPSN. En 2025, il a participé aux Rencontres nationales Déclic et à un atelier organisé par l'Agence Régionale du Numérique et l'Intelligence Artificielle (ARNIA) sur la stratégie régionale dédiée à l'usage de la Data et de l'intelligence artificielle. Le SITEC a échangé également avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) sur des solutions pouvant intéresser les collectivités telles que « Kolok », la suite territoriale qui comprend identité numérique, messagerie, réservation d'espace et espace de partage, entre autres.



> Le SITEC au forum Numérique en Nièvre

Le 25 juin 2025, lors du forum Numérique en Nièvre, le SIEEEN a partagé le stand de Nièvre Numérique, du Conseil départemental et de la mission numérique du Pays Nivernais Morvan. Le SITEC est intervenu sur la sobriété numérique et la cybersécurité. Il a proposé une animation en aménageant un faux bureau d'agent pour inviter les visiteurs à identifier 10 anomalies de sécurité (phishing, page Facebook ouverte avec échanges confidentiels, clé usb sur le poste...).



> Une semaine du grand ménage numérique au SIEEEN

Du 10 au 14 mars 2025, le SIEEEN a organisé sa semaine de la sobriété numérique, en interne. Un atelier ludique sur les équipements du Syndicat et l'utilisation des smartphones a permis de sensibiliser 8 agents. Une exposition a abordé le thème du numérique et de ses impacts. L'opération de réduction du stockage de mails et fichiers sur les lecteurs réseaux a atteint ses objectifs.

CHIFFRES-CLÉS

Plus de **196 000 MAILS** et **1 17 000 FICHIERS** stockés en doublon supprimés.

DÉCHETS - ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- Synthèse du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets



LE SIEEEN OPTIMISE LE TRAITEMENT ET LA VALORISATION DES DÉCHETS DE SON TERRITOIRE

Le SIEEEN organise le transfert, le traitement et la valorisation des déchets et gère les contrats financiers avec les éco-organismes pour le compte des 7 établissements publics de coopération intercommunale (86 340 habitants) qui lui ont transféré la compétence. Il coordonne également l'animation et la communication du territoire et porte, à ce titre, le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA). Inscrit dans une démarche d'économie circulaire, le Syndicat optimise ses infrastructures, depuis plusieurs années, afin de pouvoir développer de nouvelles filières.

En septembre 2025, le service Déchets - Économie circulaire a démarré un diagnostic du territoire, afin de pouvoir renouveler le PLPDMA 2026-2032. Le SIEEEN s'est rapproché de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) pour la mise à jour du dossier ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) de ses quais de transfert. Le Syndicat est accompagné, en outre, par le Groupe APAVE pour la création d'une zone multifilières sur le site de Rouy nord. Il poursuit, par ailleurs, la modernisation de son réseau avec la mise en place d'un nouveau pont bascule à Rix et l'extension de la plate-forme de compostage (1 700 m²), notamment.



Journée CESAR 58, 2025

Le SIEEEN œuvre à la promotion de l'économie circulaire sur le territoire en soutenant le collectif du réemploi CESAR 58. Dans le cadre de la feuille de route de l'économie circulaire, il a initié une démarche de coopération avec le pôle territorial de coopération économique (PTCE) ECRIN, afin de travailler sur le réemploi et le montage de projets communs.



> Mise en œuvre de la Responsabilité Élargie du Producteur Produits et Matériaux de Construction du Bâtiment (REP PMCB)

« ...la REP PMCB déployée dans 17 déchèteries du territoire. »

Le SIEEEN a signé, le 31 décembre 2024, un contrat avec l'Organisme Agréé Coordonnateur Bâtiment (OCAB) pour déployer les filières plâtre, huisseries, laine de verre, laine de roche et bois multi-rep. La REP PMCB permettra au territoire de réaliser des économies, promouvoir et développer l'économie circulaire et accélérer la transition écologique.

En 2025, la REP PMCB a été déployée dans 17 déchèteries du territoire. Celles-ci sont équipées de bennes pour les filières plâtre, huisseries et bois. La récupération des laines minérales est en test au sein de la communauté de communes Bazois Loire Morvan.



› Le SIEEN inaugure son nouveau process de compostage

Le 13 février 2025, à Rouy, le SIEEN a inauguré son nouveau procédé de fabrication de compost. Celui-ci permet l'élaboration de compost en 5 semaines de fermentation au lieu de 3 mois, auparavant. La modernisation du process de fabrication de compost a représenté un investissement de 1,3 M€. Le Syndicat a bénéficié du soutien financier de l'État via la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 167 150 €.

Le site de Rouy traite, sur une année, 3 000 T de biodéchets et 4 760 T de végétaux provenant de professionnels et des collectivités. 3 269 T de compost, conformes à la norme NF U44-051, sont vendues aux agriculteurs. 10 % de la production sont proposés gratuitement aux ménages nivernais dans les déchèteries du territoire.



Le 9 avril, dans le cadre de l'événement « Tous au compost ! », le Syndicat a organisé 2 visites du site. Une trentaine de Nivernais a pu être sensibilisée sur l'importance d'un tri de qualité des biodéchets ainsi que la production de compost.

› Une campagne de communication pour sensibiliser sur les emballages imbriqués

Les refus de tri à l'échelle de la SPL TRIINC (Société Publique Locale Tri Indre, Nièvre et Cher) représentent un surcoût de 1 000 000 € par an. 30 % de ces refus de tri sont des emballages imbriqués. Le 16 mai 2025, lors d'une réunion de membres de la SPL, l'éco-organisme CITEO a proposé de financer une campagne de communication (65 000 €) pour sensibiliser sur le bon geste de tri qui évite les imbriqués : le fait d'emboîter ses déchets.

Projet pilote en vue d'un éventuel déploiement de communication au niveau national, cette campagne, lancée en décembre 2025, se décline en 4 spots vidéos (la boîte de céréales et son sachet, des cartons d'achat en ligne, des emballages de fast-food, des imbrications d'emballages dans une boîte de pâtes) repris en format pour le cinéma, les réseaux sociaux, l'affichage aux formats A3, A4 et A5 et en roll-up.

Le SIEEN a relayé cette campagne, en Nièvre, sur ses espaces numériques, sa lettre d'information Terres de SIEEN, le magazine Tri'Mag du service Déchets - Économie circulaire, ses pages LinkedIn et Youtube. Il s'est engagé dans la diffusion de 2 des spots à chaque projection des cinémas nivernais de



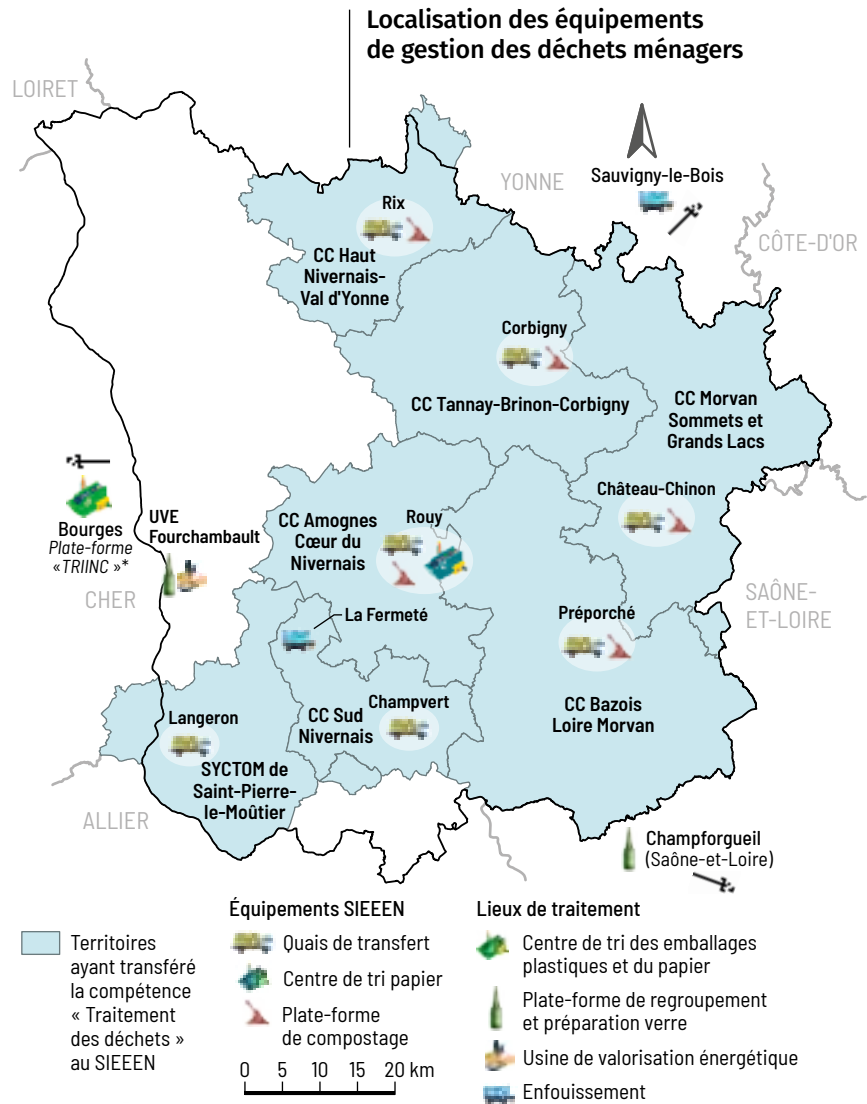
« Sceni qua non » et lors du circuit itinérant dans plusieurs villes du département, du 17 décembre 2025 au 24 mars 2026.

Le site de TRIINC est confronté, par ailleurs, aux encombrants, aérosols de protoxyde d'azote et produits au lithium qui ont provoqué des incidents et des départs de feu. Le SIEEN a proposé de coordonner les ambassadeurs tri-prévention des déchets à l'échelle de la SPL pour mieux informer les ménages sur les bons gestes de tri.



> Les acteurs du réemploi se rencontrent à Corbigny

Le 24 novembre 2025, les acteurs du réemploi du réseau CESAR 58 se sont retrouvés à Corbigny pour une journée de travail. Organisée par une chargée de mission du SIEEEN, en charge de l'économie circulaire, cette rencontre a permis aux 21 structures présentes de renouer des liens et découvrir les 12 nouvelles structures qui ont rejoint le réseau. Plusieurs ateliers de travail thématiques ont été organisés. Différents sujets ont été évoqués : l'investissement des acteurs du réemploi dans le développement de l'économie locale et circulaire, la recherche de solutions, les retours d'expériences de partenaires locaux, les éco-organismes, les financements et la coopération entre structures. L'après-midi, les participants ont pu visiter la Ressourcerie « La Fabricole APIAS » de Corbigny.



Le second numéro de Tri'Mag est paru en janvier 2025

Le SIEEEN édite Tri'Mag, le magazine dédié au tri des déchets sur son territoire, depuis 2024. Le second numéro, paru en décembre 2025, a mis en lumière la campagne de communication sur les emballages imbriqués et l'importance de bien les séparer. Le magazine a présenté également le nouveau process de compostage de la plate-forme de Rouy et la fabrication de compost. La galerie des horreurs a répertorié, une fois encore, les déchets indésirables que les agents retrouvent sur les plates-formes de compostage ou au centre de tri : fourchettes, pots en verre et en plastique, micro-ondes, unités centrales, meubles démontés, cadavres d'animaux...



› Le traitement des déchets sur le territoire SIEEEN, en 2025

POPULATION : 86 340			
	TYPE DE FLUX	TONNES	KG/AN/HAB.
DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)	OMR (Ordures Ménagères Résiduelles)	8 474,75	98,16
	Biodéchets	2 886,23	33,43
	Emballages avec refus	5 067,23	58,69
	Emballages hors refus	3 702,15	42,88
	Papiers avec refus	536,98	6,22
	Papiers hors refus	436,18	5,05
	Emballages/papiers (H-Refus)	4 138,33	47,93
	Refus de tri	1 465,88	16,98
	Verre	4 314,98	49,98
DÉCHETS DE DÉCHÈTERIE	Encombrants incinérables	2 548,08	29,51
	Encombrants enfouis	2 000,58	23,17
	Bois	1 116,33	12,93
	Cartons	1 273,08	14,74
	Végétaux	7 927,06	91,81
	Plâtre	81,16	0,94
	Déchets dangereux	229,00	2,65
DÉCHETS TRAITÉS EN PRESTATION	Végétaux	5 004,4	57,96
	Biodéchets	3,28	0,04
TOTAL		51 205,68	593,07

› Comptes Financiers Uniques 2025 du service Déchets - Économie circulaire

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE	DÉCHETS MÉNAGERS	%
Charges à caractère général (c/011)	4 437 669	46,70
Charges de personnel (c/012)	626 799	6,60
Autres charges de gestion courante (c/65)	3 494 132	36,77
Charges financières (c/66)	189 210	1,99
Charges exceptionnelles (c/67)	97 777	1,03
Total dépenses réelles	8 845 586	93,08
Dotations aux amortissements (c/042)	657 594	6,92
Total opérations d'ordres	657 594	6,92
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	9 503 181	100,00

Dépenses d'investissement

OPÉRATION	DÉCHETS MÉNAGERS	%
Site exploitations déchets	523 271	52,25
Total dépenses d'équipements (c/20 204 21 et 23)	523 271	52,25
Remboursement dette (c/16)	361 929	36,14
Total dépenses financières	361 929	36,14
Total dépenses réelles	885 200	88,39
Amortissement subventions (c/040)	116 283	11,61
Total opérations d'ordres	116 283	11,61
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 001 482	100,00

Recettes de fonctionnement

CHAPITRE	DÉCHETS MÉNAGERS	EN %
Produits des services (c/70)	727 178	7,68
Dotations et subventions (c/74)	8 574 861	90,31
Autres produits de gestion courante (c/75)	45 809	0,48
Produits exceptionnels (c/77)	31 166	0,33
Total recettes réelles	9 379 015	98,78
Amortissement des subventions (c/042)	116 283	1,22
Total opérations d'ordres	116 283	1,22
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	9 495 297	100,00

Recettes d'investissement

OPÉRATION	DÉCHETS MÉNAGERS	%
Subventions État - DSIL / Fonds Vert / DETR	133 309	6,91
Région / FEDER	167 188	8,67
Total subventions (c/13)	300 497	15,58
Résultat de fonctionnement capitalisé (c/10)	9 738	0,51
FCTVA (c/10)t	831 534	43,12
Opérations pour compte de tiers (c/45)	128 894	6,68
Total recettes réelles	1 270 664	65,90
Dotations aux amortissements (c/040)	657 594	34,10
Total opérations d'ordres	657 594	34,10
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 928 258	100,00

ORGANISATION & MOYENS

- L'organisation du SIEEN
- Le bilan financier général 2025 issu du Compte Financier Unique (CFU)
- La gestion financière
- Les ressources humaines
- Le pôle des affaires juridiques et des instances
- Le pôle commande publique
- Le service Communication Innovation

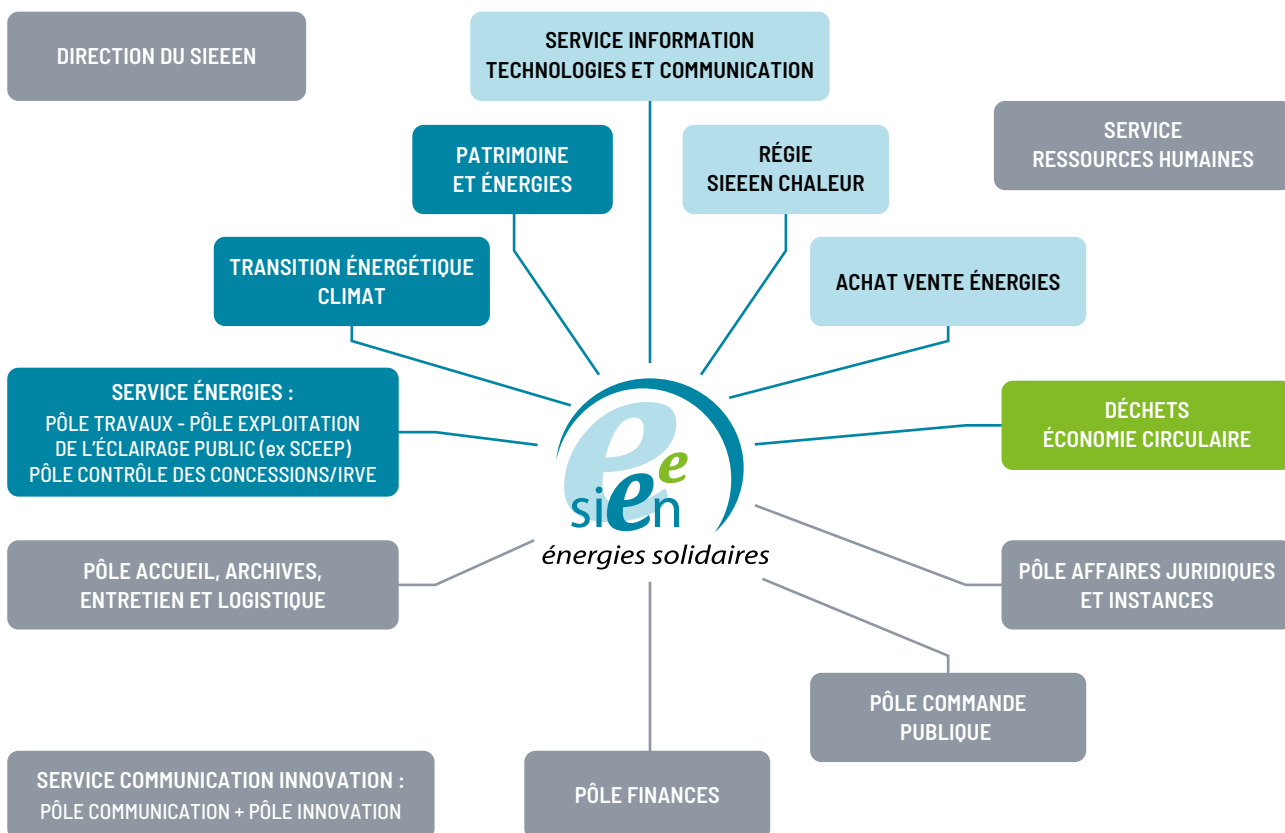




L'ORGANISATION DU SIEEEN

Organigramme des services opérationnels et fonctions support

SERVICES OPÉRATIONNELS



SERVICE COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE



LE BILAN FINANCIER GÉNÉRAL 2025 ISSU DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU)

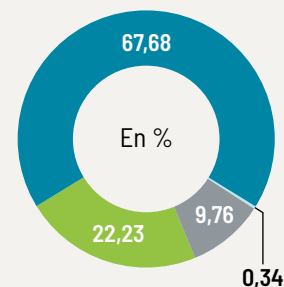
Fiscalité sur l'énergie

Au titre de la fiscalité sur l'énergie (taxe sur la consommation finale de l'électricité), le SIEEEN a perçu un montant de 4 459 002 € au titre de l'année 2025 (4 563 555 € en 2024).

Le Syndicat a obtenu le remboursement de la TVA acquittée, lors des travaux des réseaux électriques, de la part du concessionnaire pour la somme de 35 576 € (171 578 € en 2024).

Utilisation de la taxe pour 100 € perçus

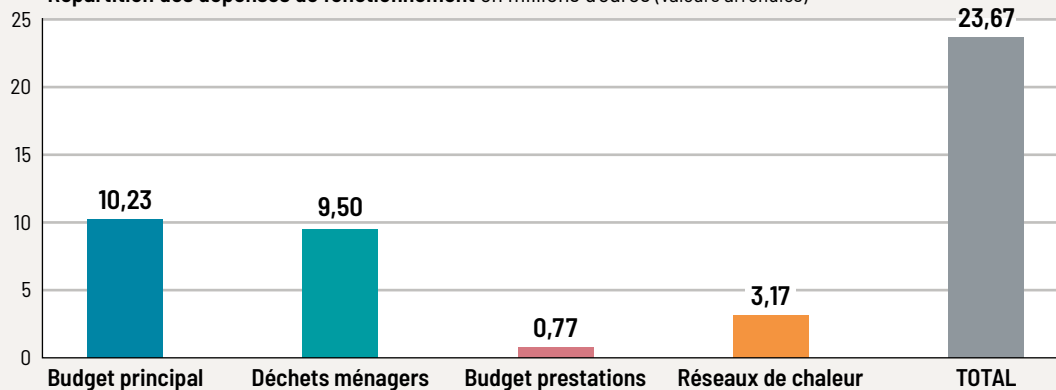
DÉSIGNATION	MONTANTS EN €	%	SOIT EN €
● Virement à la section d'investissement (travaux ER/EP)	3 017 630	67,68	67,68
● Subventions versées - EP	15 074	0,34	0,34
● Subventions versées - AAP rénovation énergétique	435 240	9,76	9,76
● Service de la dette	991 058	22,23	22,23
TOTAL	4 459 002	100,00	100,00



Dépenses de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET PRINCIPAL	DÉCHETS MÉNAGERS	BUDGET PRESTATIONS	RÉSEAUX DE CHALEUR	TOTAL (en €)	%
Charges à caractère général (c/011)	4 001 258	4 437 669	145 398	1 113 686	9 698 011	40,97
Charges de personnel (c/012)	3 877 315	626 799	474 720	389 886	5 368 721	22,68
Autres charges de gestion courante (c/65)	367 607	3 494 132	107 447	-	3 969 186	16,77
Charges financières (c/66)	235 869	189 210	-	182 131	607 209	2,57
Charges exceptionnelles (c/67)	9 872	97 777	28 983	399 068	535 700	2,26
Dotations provisions (c/68)	400 000	-	-	-	400 000	1,69
Impôt sur les bénéfices (c/69)	-	-	214	-	214	0,00
Total des dépenses réelles	8 891 922	8 845 586	756 763	2 084 770	20 579 041	86,95
Dotations aux amortissements (c/042)	1 336 787	657 594	9 220	876 204	2 879 804	12,17
Dotations provisions (c/042)	-	-	-	72 116	72 116	0,30
Variation de stock (c/042)	-	-	-	137 241	137 241	0,58
Total opérations d'ordres	1 336 787	657 594	9 220	1 085 561	3 089 161	13,05
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 228 708	9 503 181	765 983	3 170 330	23 668 202	100,00

Répartition des dépenses de fonctionnement en millions d'euros (valeurs arrondies)



CHIFFRES-CLÉS 2025

65 692 654 €

de budget primitif

52 013 981 €

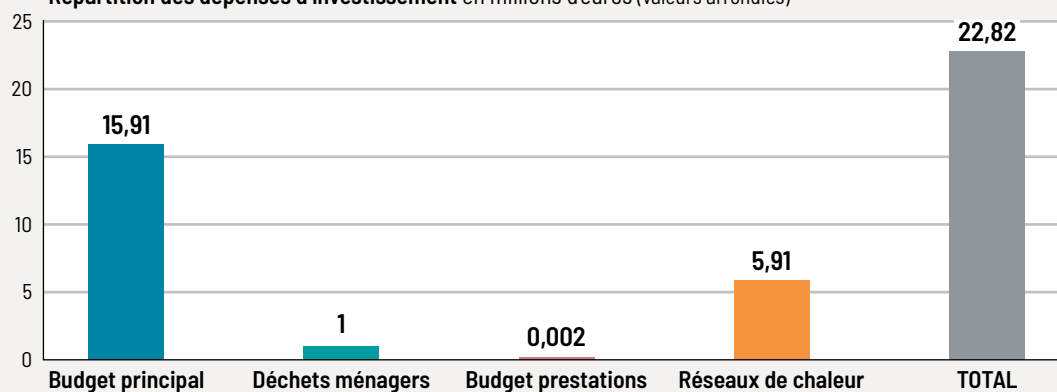
de recettes

46 487 423 € de dépenses

Dépenses d'investissement

OPÉRATIONS	BUDGET PRINCIPAL	DÉCHETS MÉNAGERS	BUDGET PRESTATIONS	RÉSEAUX DE CHALEUR	TOTAL (en €)	%
Réseaux électriques	5 471 465	-	-	-	5 471 465	23,98
Réseaux éclairage public	4 596 847	-	-	-	4 596 847	20,14
Bornes de recharge	153 079	-	-	-	153 079	0,67
Bâtiments & autres	343 543	-	1 914	3 018	348 475	1,53
Pack Services	218 456	-	-	-	218 456	0,96
Subventions versées	435 240	-	-	-	435 240	1,91
Sites exploitations déchets	-	523 271	-	-	523 271	2,29
Chaufferies et réseaux de chaleur	-	-	-	3 464 690	3 464 690	15,18
Total dépenses d'équipements (c/20 204 21 et 23)	11 219 260	523 271	1 914	3 467 709	15 212 153	66,66
Remboursement dette (c/16)	755 189	361 929	-	395 361	1 512 479	6,63
Titre de participations (c/26)	680 000	-	-	-	680 000	2,98
Participations en annuités (c/27)	389 203	-	-	-	389 203	1,71
Total dépenses financières	1 824 392	361 929	1 914	395 361	2 581 682	11,31
Opérations pour compte de tiers (c/45)	1 617 919	-	-	-	1 617 919	7,09
Total dépenses réelles	14 661 571	885 200	-	3 863 070	19 411 755	85,07
Frais études en régie (c/040)	938 265	-	-	106 219	1 044 485	4,58
Amortissement subventions (c/040)	224 792	116 283	-	501 917	842 991	3,69
Opérations patrimoniales (c/041)	86 639	-	-	1 095 897	1 044 485	5,18
Variation de stock (c/040)	-	-	-	337 454	337 454	1,48
Total opérations d'ordres	1 249 696	116 283	-	2 041 488	3 407 466	14,93
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	15 911 267	1 001 482	1 914	5 904 558	22 819 221	100,00

Répartition des dépenses d'investissement en millions d'euros (valeurs arrondies)

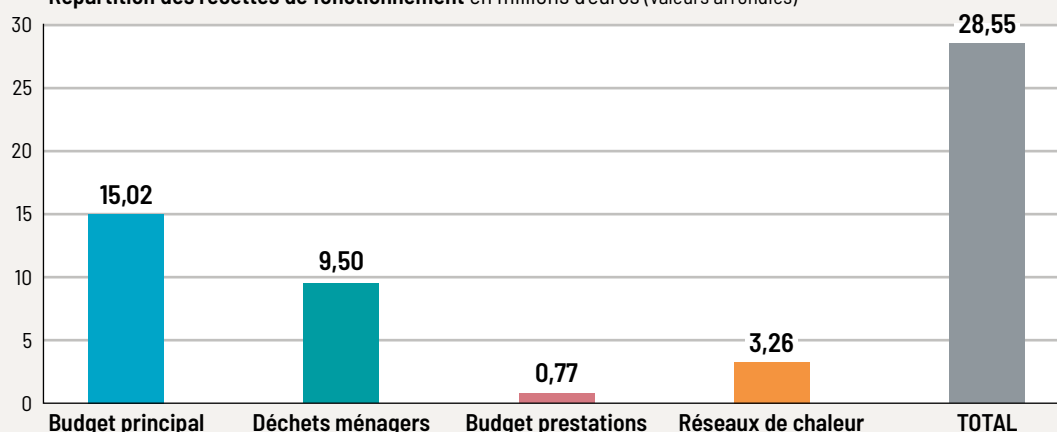




Recettes de fonctionnement

CHAPITRES	BUDGET PRINCIPAL	DÉCHETS MÉNAGERS	BUDGET PRESTATIONS	RÉSEAUX DE CHALEUR	TOTAL (en €)	%
Atténuations de charges (c/013)	182 474	-	-	-	182 874	0,64
Produits des services (c/070)	677 030	727 178	658 561	1 579 042	3 641 811	12,76
Accise de l'énergie (c/73)	4 459 002	-	-	-	4 459 002	15,62
Dotations et subventions (c/74)	5 792 909	8 574 861	-	-	14 443 766	50,60
Autres produits de gestion courante (c/75)	2 539 482	45 809	107 134	216 239	2 908 664	10,19
Produits financiers (c/76)	1 393	-	-	-	1 393	0,00
Produits exceptionnels (c/77)	209 150	31 166	-	444 225	684 540	2,40
Total recettes réelles	13 861 440	9 379 015	765 695	2 315 501	26 321 650	92,21
Études en régie (c/042)	938 265	-	-	106 219	1 044 485	3,66
Amortissement des subventions (c/042)	224 792	116 283	-	501 917	842 991	2,95
Variation de stock (c/042)	-	-	-	337 454	337 454	1,18
Total opérations d'ordres	1 163 057	116 283	-	945 590	2 224 930	7,79
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 024 497	9 495 297	765 695	3 261 092	28 546 580	100,00

Répartition des recettes de fonctionnement en millions d'euros (valeurs arrondies)



Opérations pour compte de tiers

En 2025, il a été collecté 495 978 € au titre des droits sur la TVA sur l'ensemble des budgets soumis à TVA pour une TVA déductible

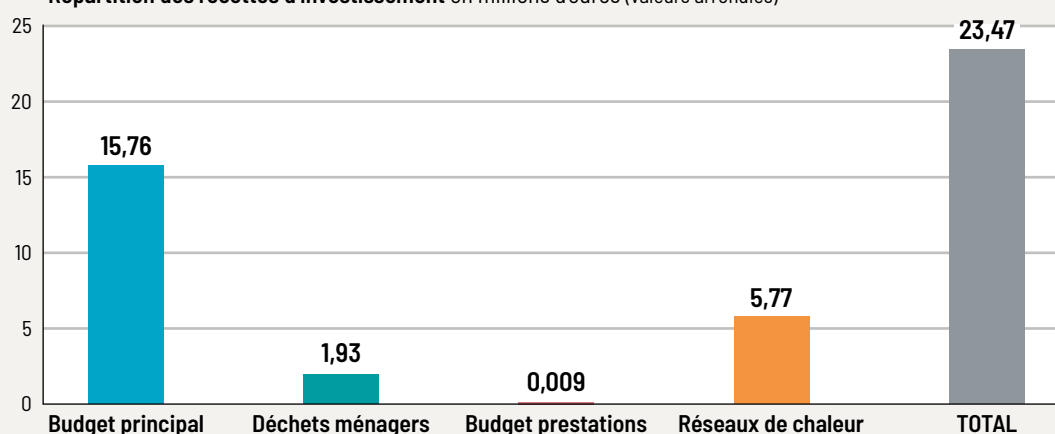
de 2 540 667 €. Le Syndicat a obtenu un remboursement de TVA à hauteur de 2 112 048 €.

NATURE	DÉPENSES	%	RECETTES	%
Informatique communale	-	0,00	14 200	1,30
Éclairage public	71 462	4,40	91 742	8,20
Réseaux de télécommunications	417 491	25,80	444 786	39,90
Étude de faisabilité chaufferies bois et réseaux	24 026	1,50	65 213	5,90
Coordination COT ENR	383 369	23,70	305 879	27,40
Intracting	563 133	34,90	12 299	1,10
Géo détection cimetières	648	0,00	5 773	0,50
Géo détection réseaux humides	155 791	9,60	174 674	15,70
TOTAL	1 615 920	100,00	1 114 566	100,00

Recettes d'investissement

OPÉRATIONS	BUDGET PRINCIPAL	DÉCHETS MÉNAGERS	BUDGET PRESTATIONS	RÉSEAUX DE CHALEUR	TOTAL (en €)	%
FACé	2 463 736	-	-	-	2 463 736	10,50
Enedis (réseaux vétustes + PCT)	712 355	-	-	-	712 355	3,04
Participations (tiers et collectivités)	744 272	-	-	-	744 272	3,17
État - DSIL / Fonds Vert / DETR	251 379	133 309	-	16 338	401 526	1,71
État - Ademe	-	-	-	440 069	440 069	1,88
Région / FEDER	-	167 188	-	1 155 772	1 322 960	5,64
Autres financeurs	32 564	-	-	149 600	182 164	0,78
Total subventions (c/13)	4 204 306	300 497	-	1 762 279	6 267 083	26,71
Emprunt (c/16)	2 600 000	-	-	1 827 000	4 247 000	18,86
Résultat de fonctionnement capitalisé (c/10)	4 357 456	9 738	-	-	4 367 194	18,61
FCTVA (c/10)	1 027 280	831 534	-	-	1 858 815	7,92
Compte courant d'associés - Nièvre Énergies (c/27)	680 000	-	-	-	680 000	2,90
Récupération TVA auprès d'Enedis (c/27)	35 576	-	-	-	35 576	0,15
Participations en annuités - EP (c/27)	316 577	-	-	-	316 577	1,35
Opérations pour compte de tiers (c/45)	1 114 566	128 894	-	-	1 243 460	5,30
Total recettes réelles	14 335 761	1 270 664	-	3 589 279	19 195 703	81,80
Dotations aux amortissements (c/040)	1 336 787	657 594	9 220	876 204	2 879 804	12,27
Variation de stock (c/040)	-	-	-	137 241	137 241	0,58
Dotations provisions (c/040)	-	-	-	72 116	72 116	0,31
Opérations patrimoniales (c/041)	86 639	-	-	1 095 897	1 182 536	5,04
Total opérations d'ordres	1 423 426	657 594	9 220	2 181 458	4 271 698	18,20
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	15 759 186	1 928 258	9 220	5 770 737	23 467 401	100,00

Répartition des recettes d'investissement en millions d'euros (valeurs arrondies)





Réunion Commission Locale Énergies 2025 à Rouy

LA GESTION FINANCIÈRE DE LA DETTE

L'encours de la dette au 31/12/2025 était de 25 271 541 €, dont 7 603 847 € pour la Régie SIEEEN Chaleur, contre 23 384 020 € en 2024.

Le service de la dette a représenté une dépense de 607 209 €. Les lignes de trésorerie sont mobilisées à hauteur de 950 000 € au 31/12/2025.

LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

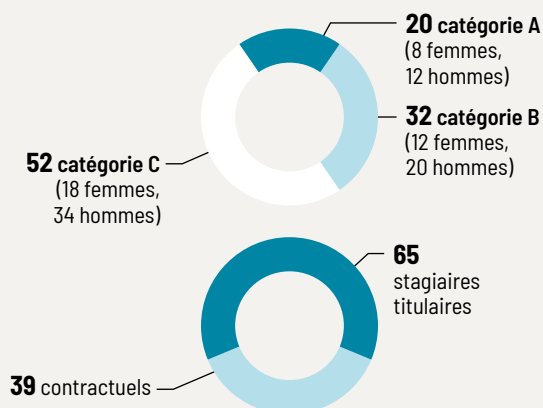
En 2025, le service Ressources humaines (RH) a réalisé une campagne d'accompagnement des agents dans leur parcours professionnel, afin de mieux appréhender leurs besoins en matière de formation, entre autres. Le service s'est rendu sur les différents sites du SIEEEN (Déchets-économie circulaire, pôle Exploitation de l'éclairage public) pour apprécier les conditions de travail et les missions des agents, les informer sur les avantages sociaux et leur apporter des réponses aux questions liées à leur activité et leur carrière.



CHIFFRES-CLÉS



109 AGENTS dont 5 APPRENTIS :





› Une mutuelle Santé plus avantageuse pour les agents du SIEEEN

Le SIEEEN a signé une convention de participation avec le Centre de Gestion de la Nièvre (CDG58) pour proposer à ses agents une complémentaire santé plus avantageuse. Le service RH du Syndicat a participé aux différents groupes de travail, en lien avec le CDG58.

L'offre portée par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) inclut un panier de soins à des tarifs plus compétitifs complété par une participation du Syndicat. Les agents titulaires et contractuels peuvent bénéficier des garanties de la mutuelle. Le service RH a organisé, au préalable, plusieurs sessions d'échanges collectifs et individuels sur les problématiques liées à la santé et la prévoyance des agents du SIEEEN.

Cette convention inclut également une garantie Maintien de salaire, qui permet de compenser la perte de revenus en cas d'arrêt de travail pour raison de santé. Elle sera mise en œuvre à partir du 1^{er} janvier 2026, comme l'exige l'ordonnance du 17 février 2021, n° 2021-175 sur la protection sociale complémentaire des agents de la fonction publique.

› Le SIEEEN participe à la 29^e Semaine du handicap : le DUODAY

Pour la deuxième année consécutive, le SIEEEN a participé au Duoday, lors de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées. En lien avec Cap Emploi, le Syndicat a accueilli 4 personnes en situation de handicap, sur une journée. Celles-ci ont pu découvrir différents emplois au sein des services du SIEEEN et le fonctionnement d'une collectivité. Elles ont pu confronter leur quête professionnelle aux exigences de certains métiers. Cette initiative est un véritable levier pour inciter les organisations à employer des personnes en situation de handicap. Les 4 personnes accueillies et leurs tuteurs ont apprécié cette journée.



› Une semaine dédiée au bien-être des agents

Lors de la semaine dédiée à la Qualité de Vie au Travail (QVT), en juin, le SIEEEN a proposé, notamment, des séances de sophrologie aux agents, pendant leur temps de travail. Cet outil de développement personnel permet de lutter contre le stress, les insomnies, de mieux gérer ses émotions, certaines situations difficiles et de renforcer sa concentration et ses capacités de mémorisation, notamment. Ces deux séances ont remporté un vif succès. En parallèle, un groupe de parole a été organisé pour des échanges collectifs et individuels, mais celui-ci a dû être annulé, faute de participants.





> 6 agents du SIEEN reçoivent la médaille du travail

Le 16 décembre 2025, lors de la journée des agents, le SIEEN a remis à 6 agents la médaille du travail pour les récompenser de leur ancienneté et leur engagement dans le service public : 2 à l'échelon Vermeil pour 30 ans de service et 4 à l'échelon

Argent pour 20 ans de service. Lors de cette remise, un discours a été prononcé, reprenant leur carrière au sein de la fonction publique. Un diplôme, l'arrêté et un panier gourmand leur ont été remis également.

> Une convention « employeur-sapeurs-pompiers volontaires » signée avec le SDIS

Le SIEEN et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) ont signé une convention « employeur-sapeurs-pompiers volontaires », qui permet à 3 agents d'exercer une activité de sapeurs-pompiers volontaires et d'affirmer leur engagement dans la défense des valeurs du service public.



LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU SIEEN

Avec le départ à la retraite, en janvier 2025, de son chargé de prévention et l'arrivée de son remplaçant à la fin de l'été, le SIEEN a dû reporter différentes actions programmées sur l'année. Il a réalisé une campagne sur les actions réglementaires liées à la sécurité des agents. Une formation sur les risques routiers a été dispensée à 12 agents qui se déplacent souvent dans le territoire. Organisée sur une demi-journée, cette action de prévention a porté sur les bonnes pratiques, la gestion de la fatigue, les addictions et l'éco-conduite.

Le Programme de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (130 actions) mis en œuvre au SIEEN, depuis plusieurs années, s'avère pertinent et efficace. Aucun accident du travail avec arrêt n'est à déplorer au siège social et sur les sites délocalisés, en 2025.





Visite de la chaufferie d'Urzy par des agents du SIEEN



Petit-déjeuner d'accueil des nouveaux arrivants

LE PÔLE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES INSTANCES RÉFORME LES STATUTS DU SIEEN

Le SIEEN s'est doté d'un pôle des affaires juridiques et des instances, en 2024, afin de sécuriser ses actes juridiques, ses différents projets et partenariats. Celui-ci a procédé à la réforme des statuts du Syndicat, en 2025, pour assainir et pérenniser son activité. Cette opération a nécessité de nombreux échanges avec la Préfecture de la Nièvre et a entraîné la disparition des compétences « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC) ; « Achat d'énergies » ; « Données géographiques » et « Réseau d'eau et d'assainissement ». La compétence « Conseil en énergie partagé » a été transformée en « Maîtrise de la demande d'énergie » (MDE). Le pôle a accompagné le SITEC, tout au long de l'année, pour la mise en place de sa nouvelle offre numérique en prestations de services. Le 15 décembre 2025, le Comité syndical a validé les nouveaux statuts du SIEEN.

Le pôle a procédé, en outre, à la mise à jour des délibérations sur les transferts de compétence depuis la création du

Syndicat, avec la production d'un tableau de suivi de l'ensemble des communes et communautés de communes.

Le pôle poursuit sa recherche de logiciels de gestion des contrats et des instances, afin de renforcer la prévention des risques juridiques et mettre à disposition des services et des outils qui centralisent les informations.

CHIFFRES-CLÉS

165
DÉLIBÉRATIONS
du Comité syndical

25
DÉLIBÉRATIONS
du Bureau syndical



Journée des agents 2025

LE PÔLE COMMANDE PUBLIQUE

En 2025, le pôle Commande publique du SIEEEN a rédigé un Guide Interne de la Commande Publique. Adopté par une délibération du Comité syndical, le 6 décembre, ce document vise à sécuriser les achats du Syndicat en harmonisant les procédures et en garantissant la transparence de ses pratiques.

Le Syndicat a poursuivi son partenariat avec la Fabrique de l'Emploi pour la période 2024-2026, afin d'assurer la mise en œuvre du dispositif d'insertion sociale inclus dans ses marchés de travaux.



CHIFFRES-CLÉS

19 PROCÉDURES
soit **61 MARCHÉS**

Partenariat avec la Fabrique de l'Emploi

- > **9 722 h** réalisées en **insertion** (35 % en travaux publics, 33 % en montage de réseaux électriques et télécom, 29 % en tri des déchets, 3 % autres)
- > **26** demandeurs d'emploi missionnés soit **6,04 ETP**
- > **6** opérations concernées
- > **14** entreprises accompagnées dans la recherche de recrutement sur ces opérations
- > **4** personnes embauchées en CDI et **3** autres en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage



LA FABRIQUE
EMPLOI ET TERRITOIRES



Journée des agents 2025 © Le Conservatoire du jeu

UN NOUVEAU SERVICE VOUÉ À LA COMMUNICATION ET L'INNOVATION

Le 1^{er} avril 2025, le SIEEEN a créé le service Communication Innovation. Celui-ci a pour visée d'innover sur les outils de communication à destination des collectivités et l'organisation d'événements dans une démarche éco-exemplaire. Le service soutient également, en interne, les projets, en adaptant et en proposant des supports et formats, qui permettent de promouvoir les valeurs de solidarité, de respect, d'esprit d'équipe et d'intelligence collective. Il travaille en transversalité avec l'ensemble des services du SIEEEN. En 2025, le service a réalisé un important chantier : le bilan de la mandature 2020-2026.

34 ÉVÉNEMENTS :
7 externes et 24 internes

CHIFFRES-CLÉS

3 TEMPS FORTS :
vœux du président, journée des agents et visite de sites pour les nouveaux arrivants

> Un nouveau format pour le Terres de SIEEEN

Depuis juin 2025, le SIEEEN propose une nouvelle formule de Terres de SIEEEN, sa lettre d'information. Plus dynamique, la newsletter se décline en 3 rubriques : « C'est l'histoire de... », une gazette audio thématique de 10 minutes avec des interviews ; « Se tenir au courant » qui présente l'actualité des services ; « Une minute pour découvrir », une vidéo qui met à l'honneur un métier, un outil... Pour faire le point sur l'actualité du Syndicat, 3 lettres d'information sont diffusées durant l'année. Pour s'inscrire, rendez-vous en page d'accueil du site du SIEEEN : www.sieeen.fr

> Une journée des agents pour tisser des liens forts

Le 16 décembre 2025, le SIEEEN a organisé sa deuxième journée des agents, afin de renforcer l'esprit d'équipe et la cohésion entre ses 105 agents, de les inciter à tisser des liens hors du cadre professionnel et d'initier une dynamique relationnelle plus forte avec la présidence et la direction. La matinée a été consacrée à la découverte des activités de différents services et des métiers, grâce aux sessions de « speed rencontres » de 30 secondes et de présentations sur scène (« Partage l'activité de ton service en 5 minutes »).

Après la remise de médailles du travail à des agents du SIEEEN et la signature de conventions avec le SDIS pour l'intégration de sapeurs-pompiers volontaires, les 105 agents du SIEEEN, les 8 élus, les 10 représentants du SDIS et les 2 personnes du Conservatoire du jeu ont partagé un temps de convivialité autour d'un buffet.

Différentes activités ont rythmé l'après-midi, au gré de chacun : randonnée, tournoi de babyfoot, jeux de plateau, jeux en bois type billard, jeux vidéo des années 80...

Grâce à l'investissement de différents services et leur soutien au service Communication Innovation, la deuxième journée des agents a connu un franc succès.





UN SERVICE PUBLIC GRATUIT ET NEUTRE POUR MAÎTRISER LA DEMANDE EN ÉNERGIE



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre (ALECN) sensibilise, informe et accompagne les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique.

Engagée dans la lutte contre la précarité énergétique aux côtés du SIEEEN, l'ALECN assure la détection des ménages impactés (59 diagnostics, en 2025). Elle a réalisé une dizaine d'animations auprès de collégiens, de ménages en situation de précarité et d'élus de la communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs.

L'ALECN sensibilise et accompagne, en amont, les collectivités et les aide à se tourner vers les énergies renouvelables thermiques. Elle a étudié, en 2025, 8 projets pouvant faire l'objet d'un portage par la Régie SIEEEN Chaleur ou d'une instruction dans le cadre du Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT), dont la gestion délocalisée a été déléguée par l'Ademe au SIEEEN.

L'ALECN a contractualisé avec 11 EPCI nivernais dans le cadre des pactes territoriaux France Rénov', pour assurer la mission d'Espace Conseil France Rénov' sur le département. L'ensemble des communes du territoire bénéficie d'un accès à la mission.

L'Espace Conseil France Rénov' a été moins sollicité, en 2025, après la fermeture nationale du guichet de dépôt des aides MaPrimeRénov' pour les projets de rénovation énergétique ambitieux : 2 300 contacts, 1 600 ménages renseignés et conseillés.

Les conseillers accompagnent, désormais, les personnes âgées ou en situation de handicap sur les questions d'autonomie et d'adaptation dans le logement et les informe sur les aides MaPrimeAdapt.

Pour faciliter l'accès au conseil, 10 permanences sont ouvertes en Nièvre (205 rendez-vous, en 2025).

Rénovation énergétique et adaptation des logements : un service de conseil, gratuit, à votre disposition



Le **service public** pour vous informer et vous conseiller **gratuitement**, sur le choix des travaux de **rénovation efficaces** et sur les aides :

- ✓ rénovation énergétique et énergies renouvelables,
- ✓ adaptation à l'autonomie dans son logement,
- ✓ difficulté à régler ses factures d'énergie.

Permanences à : Château-Chinon et Lormes, Clamecy, Corbigny, Saint-Saulge et Saint-Benin-d'Azy, Luzy, Decize, Saint-Pierre-le-Moutier, Prémery, Cosne-sur-Loire



Propriétaires occupants, bailleurs, copropriétés ...

Contactez les conseiller-es France Rénov'

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre

13 avenue Pierre Bérégovoy - 58000 NEVERS

infoenergie@ale-nievre.org - 03 86 38 22 20 - www.ale-nievre.org



Mission soutenue par les 11 Communautés de communes de la Nièvre et l'ANAH



NIÈVRE ÉNERGIES, UN OUTIL OPÉRATIONNEL DÉDIÉ AU DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES



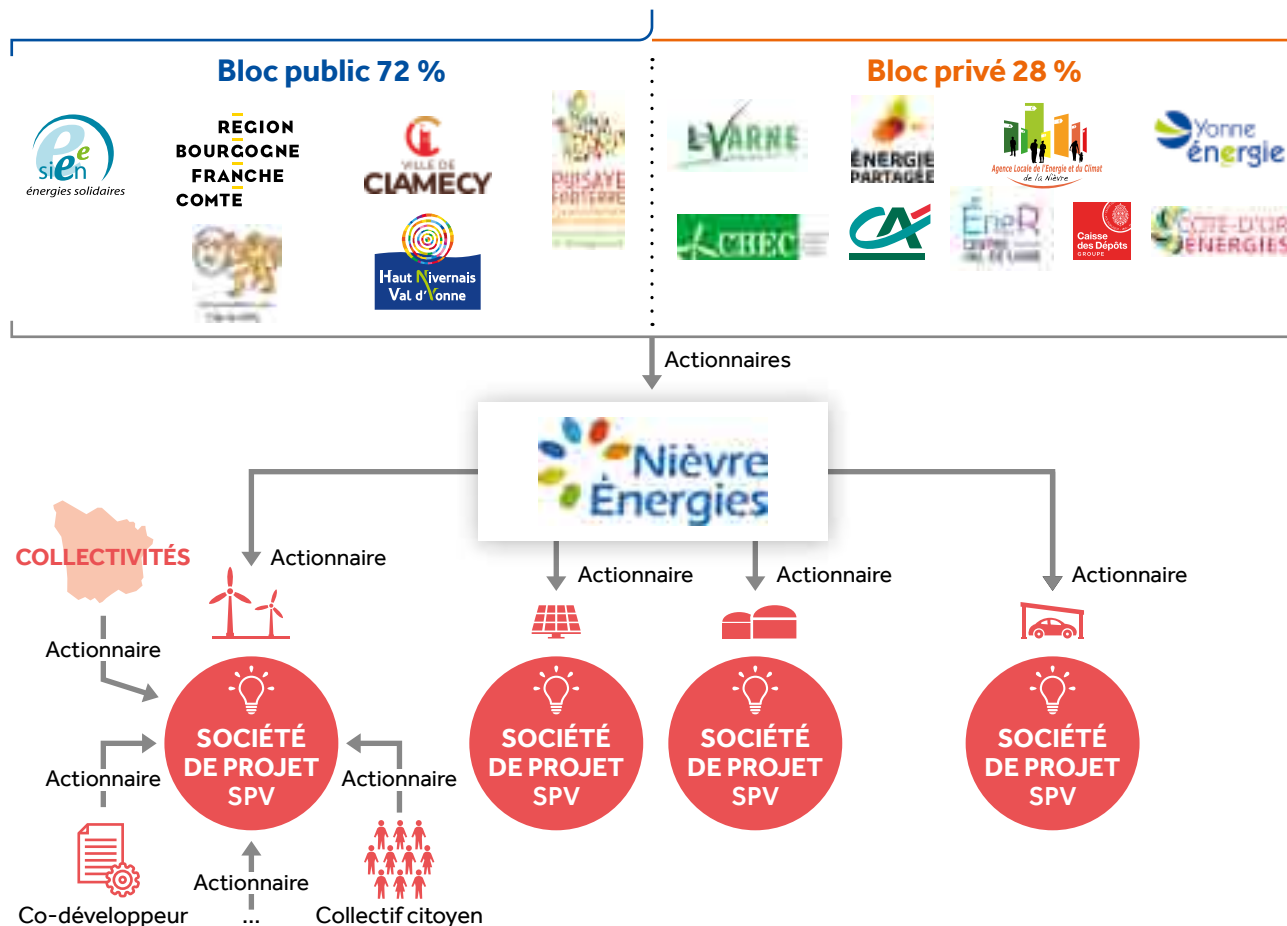
Le SIEEEN et ses partenaires ont créé, en 2012, la société d'économie mixte (SEM) Nièvre Énergies pour favoriser le développement maîtrisé et concerté de projets dans toutes les filières des énergies renouvelables. Le territoire peut recourir, ainsi, à un outil opérationnel pouvant porter des projets d'envergure, en cohérence avec les besoins des collectivités. Nièvre Énergies dispose de capacités d'investissements importantes en mobilisant des fonds publics et privés (6 468 000 €). En 2025, Monique Bernard a remplacé Guy Hourcabie en tant que PDG de la SEM.

Depuis 2024, Nevers Agglomération, Enercoop Bourgogne Franche-Comté et Nièvre Énergies assurent le co-développement du projet de parc solaire photovoltaïque coopératif et citoyen « Soleil Coopératif des Grands Prés », sur la friche

industrielle des Taupières, à Nevers, identifiée comme zone d'accélération des énergies renouvelables (ZAER). Implanté sur 4 ha, ce parc solaire de 4,65 Mwc s'inscrit dans une démarche de revitalisation durable du territoire. Une partie de la production (jusqu'à 50 %) pourra être dédiée à l'autoconsommation collective par les consommateurs publics et les entreprises privées à proximité.

Le projet « Soleil Coopératif des Grands Prés » est ouvert au financement participatif via une coopérative citoyenne locale ou Énergie Partagée, afin de faciliter l'entrée des Nivernais au capital du projet et les associer pleinement à la gouvernance. En 2025, 3 ateliers de sensibilisation et d'information ont permis au grand public et aux entreprises locales de découvrir le projet.

PORTAGE DES PROJETS





GLOSSAIRE SIEEN

ADS : Autorisation du Droit des Sols
AEG : Audit Énergétique Global
AIPR : Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
ALECN : Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la Nièvre
AMF : Association des Maires de France
AMO : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANAR : Association Nivernaise d'Accueil et de Réinsertion
ANTS : Agence Nationale des Titres Sécurisés
AODE : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergies
APD : Avant-Projet Définitif
APS : Avant-Projet Sommaire
ATD : Agence Technique Départementale
ATMO : Assistance Technique à Maîtrise d'Œuvre
BBC : Bâtiment Basse Consommation
BT : Basse Tension
BT-HTA : Réseau Basse Tension et Moyenne Tension (HTA)
CAO : Commission d'Appel d'Offres
CAP : Commission Administrative Paritaire
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement
CCRT : Contrat Chaleur Renouvelable Territorial
CRTE : Contrat de Relance et de Transition Écologique
CCSPL : Commission Consultative des Services Publics Locaux
CDG : Centre De Gestion de la fonction publique
CEE : Certificats d'Économies d'Énergies
CEP : Conseil en Énergie Partagé
CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale
CNIL : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés
COMEDC : Carte de Communication Électronique des Données d'État-Civil
COFIL : Comité de Pilotage
COT : Contrat d'Objectif Territorial
COTEC : Comité Technique
CRAC : Compte-Rendu d'Activité de la Concession
CRE : Commission de Régulation de l'Énergie
CST : Comité Social Territorial
CTE : Contrat de Transition Écologique
DADS : Déclaration Annuelle des Données Sociales
DADS-U : Déclaration Automatisée des Données Sociales Unifiée
DASEN : Direction Académique de l'Éducation Nationale
DDFIP : Direction Départementale des Finances Publiques
DCE : Document de Consultation des Entreprises
DET : Direction de l'Exécution des Travaux
DETR : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
DGA : Directeur Général Adjoint
DGS : Directeur Général des Services
DMA : Départs Mal Alimentés
DPO : Délégué à la Protection des Données
DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
DSN : Déclaration Sociale Nominative
DSP : Délégation de Service Public
DT-DICT : Déclaration de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux
ENR : Énergies Nouvelles Renouvelables
EP : Éclairage Public
EPIC : Établissement Public de Coopération Intercommunale
ERP : Établissement Recevant du Public
FACÉ : Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
FNAME : Fonds Nivernais d'Aide à la Maîtrise de l'Énergie ou Fonds petits travaux
FPT : Fonction Publique Territoriale
FSL : Fonds Solidarité Logement



La **FNCCR** est la fédération nationale des collectivités dévolues aux services publics locaux en réseau : énergie, cycles de l'eau, déchets, numérique.



Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Énergétique. Ce programme CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) porté par la FNCCR, vise à mettre à disposition et financer des outils d'aide à la décision pour aider les groupements de collectivités à développer des projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.



Territoire d'énergie Bourgogne Franche-Comté : alliance des Syndicats départementaux d'énergies de la Région Bourgogne Franche-Comté, sous la marque « Territoire d'énergie » déployée par la FNCCR. Cette identité dédiée aux autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) marque leur engagement dans la transition énergétique.

GWC : GigaWatt Crête
HTA : Haute Tension A (Moyenne Tension)
ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IRVE : Infrastructure de Recharge de Véhicules Électriques
MDE : Maîtrise de la Demande en Énergie
MWC : MégaWatt Crête
NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
OCAB : Organisme Agréé Coordonnateur Bâtiment
OM : Ordures Ménagères
OMA : Ordures Ménagères et Assimilées
OMR : Ordures Ménagères Résiduelles
OPC : Ordonnancement, Pilotage et Coordination du chantier
OTC : Over The Counter ou Marché de gré à gré
PASRAU : Prélèvement à la Source pour les Revenus Autres
PCA : Plan de Continuité d'Activité
PCAET : Plan Climat-Air-Énergie Territorial
PCRS : Plan de Corps de Rue Simplifié
PDE : Plan Départemental Environnement
PDV : Prolongation de la Durée de Vie des ouvrages
PEFC : Programme de reconnaissance des certifications forestières
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PNRM : Parc Naturel Régional du Morvan
PRA : Plan de Reprise d'Activité
REP : Responsabilité Élargie du Producteur
REU : Répertoire Électoral Unique
RGPD : Règlement Général sur la Protection des Données
RODP : Redevance d'Occupation du Domaine Public
SCEEP : Service Collectif d'Entretien de l'Éclairage Public
SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDSI : Schéma Directeur des Systèmes d'Information
SEDD : Semaine Européenne du Développement Durable
SEM : Société d'Économie Mixte
SERD : Semaine Européenne de Réduction des Déchets
SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
SIG : Système d'Information Géographique
SIOM : Syndicat Mixte des Ordures Ménagères
SITEC : Service d'Informations Territoriales des Collectivités
SIVOM : Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
SIVU : Syndicat Intercommunal à Vocation Unique
SPL : Société Publique Locale
SPS : Sécurité et Protection de la Santé
SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
SSII : Société de Services et d'Ingénierie en Informatique
SST : Service Santé au Travail
TCCFE : Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Électricité
TCD : Territoire Connecté Durable
TEPCV : Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte
TEPOS : Territoire à Énergie POSitive
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication
TRV : Tarif Réglementé de Vente de l'électricité
TURPE : Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Électricité
UAMN : Union Amicale des Maires de la Nièvre
ZAER : Zone d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables



Avec vous...

Depuis 1946, le SIEEN est un partenaire public privilégié des collectivités dans les domaines de l'énergie, de l'équipement et de l'environnement. Il diversifie ses compétences et ses activités pour faciliter le développement durable du territoire :

- › Distribution de l'électricité et de gaz.
- › Éclairage public.
- › Gestion des déchets ménagers et assimilés.
- › Développement des réseaux de chaleur.
- › Développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques.
- › Maîtrise de la Demande en Énergie (MDE).



... Et pour vous.

Acteur solidaire de son territoire et facilitateur, le SIEEN développe des outils et des solutions pour soutenir les collectivités nivernaises au quotidien :

- › Un extranet syndical.
- › Une hotline pour l'assistance informatique.
- › Une newsletter quadrimestrielle.
- › Un Système d'Information Géographique (SIG GéoSIEEN).
- › Des applications numériques métiers.
- › Un outil pour définir les Zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER).
- › Un cadastre solaire départemental.
- › Des dispositifs incitatifs pour la rénovation énergétique des bâtiments publics.
- › Une solution de sauvegarde des données mutualisée et la cybersécurité.
- › Une coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS).

LE SIEEEN

des énergies toujours plus solidaires



7, place de la République
58000 Nevers
Tél. : 03 86 59 76 90
www.sieeen.fr - contact@sieeen.fr

ACTEE

